

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme NICOLE BRODEUR, présidente de la commission
 M. DAVID HANNA, commissaire
 Mme FRANCINE SIMARD, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE
SECTEUR BRIDGE-BONAVENTURE**

DEUXIÈME PARTIE

1^{er} VOLUME

Séance tenue le 2 octobre 2019, 19 h
1550, rue Metcalfe, Bureau 1414
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2019

MOT DE LA PRÉSIDENTE 1

PRÉSENTATION DES MÉMNOIRES:

M. Jonathan Cha et M. Guillaume Archambault-Lelièvre - Société du parc Jean-Drapeau 3

M. Denis F. Côté - Jeunes Sportifs Hochelaga 22

M. Yves Provencher et M. Martin Cloutier - Opération populaire d'aménagement 34

Mme Hélène Doyon et M. Philippe Pomerleau - ADM Agri-Industries..... 45

M. Damien Silès et M. Benjamin Leclerc - Quartier de l'innovation de Montréal 70

Mme Sophie Thiébaud 85

Mme Véronique Buisson - Association gaélique athlétique de Montréal, 93

LA PRÉSIDENTE :

Bonsoir, Mesdames et Messieurs! Ladies and gentlemen, good evening. Je vous invite à prendre place pour ceux qui seraient à l'extérieur.

5

Je me nomme Nicole Brodeur. La présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier, m'a confié la présidence de la commission. Mes collègues, Francine Simard et David Hanna, se joignent à moi pour vous souhaiter la bienvenue à cette nouvelle étape de la consultation publique sur l'avenir du secteur Bridge-Bonaventure.

10

Nous sommes secondés par Marina Jolly et Élyse Naud qui sont à notre gauche. Elles sont les analystes de la commission.

La séance se déroulera en français mais ceux et celles d'entre vous qui le souhaitent peuvent s'exprimer en anglais auprès de la commission. This meeting will be conducted in French, but anyone who will prefer address the Commission in English may do so.

15

Nous accueillons ce soir les personnes et les organismes qui se sont inscrits pour exprimer leur opinion sur l'avenir du secteur Bridge-Bonaventure. Cette phase de la consultation se déroule entre les citoyens et la commission. Les représentants de la Ville ne participent pas aux échanges. Nous tiendrons six séances d'audition des opinions. Ce soir, demain jeudi le 3 octobre en pm et en soirée, vendredi le 4 octobre en après-midi, puis lundi en après-midi et en soirée, c'est-à-dire le 7 octobre et ces deux séances se tiendront au Centre Lorne à Pointe-Saint-Charles.

20

Nous entendrons une quarantaine de citoyens et de représentants d'organismes. La commission a également reçu près d'une centaine de mémoires additionnels dont les auteurs ont préféré s'en tenir à une présentation écrite. Au total, ça nous ferait pas très loin de 140 documents.

25

30 Je vous rappelle que les consultations de l'Office reposent sur le principe selon lequel les citoyens ont le droit d'être renseignés sur les projets susceptibles de modifier leur cadre de vie. Ils ont aussi le droit de faire reconnaître leur opinion dans le but d'éclairer et d'influencer les décisions des élus municipaux relativement à ces projets. Les consultations se déroulent selon une procédure établie et les commissaires s'engagent à respecter un code de déontologie.

35 Quant au déroulement de la séance de ce soir, j'appellerai les participants selon l'ordre prévu à l'horaire et qui vous a été communiqué. Nous allouerons une vingtaine de minutes à chacun et à chacune, soit dix minutes environ pour présenter leur opinion et dix minutes pour un échange avec les commissaires. Je serai assez stricte aussi sur la durée compte tenu du
40 nombre de personnes qui ont demandé à présenter leur mémoire.

Je voudrais rappeler aussi à ceux et à celles qui viennent devant nous présenter leur mémoire que nous l'avons lu attentivement et que nous nous sommes même réunis pour en discuter cet après-midi. C'est pourquoi je vous invite à présenter les éléments essentiels de façon à nous laisser le plus de temps possible pour pouvoir échanger avec vous.
45

Les mémoires seront rendus publics sur le site internet de l'Office le 11 octobre, c'est-à-dire, le lendemain de la fermeture des opinions en ligne. Une fois la consultation terminée, les commissaires entreprendront l'analyse de l'information et des opinions et des mémoires.
50

Compte tenu de la quantité importante d'opinions verbales et écrites que nous avons à traiter et à analyser, nous prévoyons terminer la rédaction de notre rapport au début de la prochaine année. C'est la présidente de l'Office qui remettra le rapport aux élus municipaux. Il sera rendu public dans les quinze jours suivant son dépôt. Les décisions relatives au projet appartiennent aux élus, comme vous le savez.
55

Vous noterez la présence d'une sténographe à ma droite, madame Louise Philibert, et de responsables de la sonorisation de la firme CSL. Comme pour la première partie de la consultation, tout ce qui est dit au cours de l'audience est enregistré. La transcription des notes
60

sténographiques sera accessible sur le site internet de l'Office dans une semaine environ.

65 Je veux aussi mentionner que la commission est soutenue dans son travail par monsieur Gilles Vézina, avec qui vous avez peut-être parlé au téléphone, et qui est attaché de recherche et de documentation à l'Office; par Nicole Uwimana et Ousmane Kouyate qui sont préposés à l'accueil et que vous avez sans doute rencontrés en arrivant; par madame Brunelle-Amélie Bourque qui est chargée de la logistique.

70 Alors, la séance ce soir devrait prendre fin vers, j'imagine, 22 h 30 au plus tard, si tout se passe comme prévu. Nous prendrons une pause d'une dizaine de minutes à mi-parcours.

75 Enfin, comme vous le savez, la commission tient à ce que le climat soit serein. Je rappelle donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux ou à la réputation d'autrui ne seront pas reçus.

80 Comme il est de coutume en matière de consultation publique, si pour une raison ou une autre des inexactitudes se glissaient dans les propos qui sont tenus ce soir, les représentants de la Ville pourraient utiliser leur droit de rectification. C'est la présidente, c'est-à-dire moi-même qui leur accorderai la possibilité d'exercer ce droit à la toute fin de la séance seulement. Il s'agira, bien entendu, de rectifier un fait ou des données et non pas d'émettre un commentaire ou un avis de la part de la Ville.

85 Alors j'invite immédiatement monsieur Jonathan Cha qui est déjà installé. Je vous propose aussi de nous présenter votre collègue.

M. JONATHAN CHA :

90 Bonsoir! Il s'agit de Guillaume Archambault-Lelièvre qui est stagiaire en urbanisme à la Société du parc Jean-Drapeau.

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que vous comprenez bien jusque dans le fond de la salle? Ça va? Oui. Allez-y, continuez.

95

M. JONATHAN CHA :

Très bien. Merci de nous recevoir. Donc je représente donc la Société du parc Jean-Drapeau qui est une société paramunicipale de Montréal dont la nouvelle mission que se donne le parc est de conserver, d'aménager, de mettre en valeur et de développer le parc Jean-Drapeau formé des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame sises au cœur du fleuve Saint-Laurent.

100

Vous n'êtes pas sans savoir que le parc a amorcé une démarche de Plan directeur déjà il y a trois ans et qu'elle a fait appel à l'Office de consultation publique en 2018 pour tenir une consultation dont de nombreuses recommandations ou les principales ont fait état de l'importance du retour à la notion de grand parc urbain animé vert et bleu, de l'affirmation résolue du caractère public et accessible du parc et de la nécessité d'une cohabitation harmonieuse entre les différentes activités et différents usages du parc.

105

En faisant du développement durable, de l'innovation, de la gouvernance ouverte et de la qualité de l'expérience des usagers le canevas de base de son Plan directeur, le parc Jean-Drapeau établit maintenant comment il pourra reconnecter les îles avec le fleuve, préserver et mettre en valeur les patrimoines dont il est fiduciaire, présenter une offre d'activités variées à faible empreinte écologique, promouvoir l'excellence en design et créer une structure financière et administrative cohérente et efficace.

110

115

Le parc souhaite donc profiter ou saisir l'opportunité que représente la consultation sur le secteur Bridge-Bonaventure pour s'assurer en fait que le parc et les îles soient pris en compte dans la réflexion sur tout ce secteur afin notamment de consolider les liens tant physiques que

120

symboliques entre le secteur Bridge-Bonaventure et particulièrement la Cité du Havre et le parc Jean-Drapeau.

125 Donc dans ma brève allocution, j'aborderai donc trois thèmes présents dans le mémoire, à savoir la mobilité, le patrimoine et l'environnement, trois thèmes chers donc au Plan directeur du parc Jean-Drapeau.

130 Donc le parc est accessible par cinq points d'entrée, notamment par le métro mais également par des ponts et particulièrement par le pont de la Concorde qui est un lien cycliste et automobile important qui permet de relier différentes infrastructures dont le casino situé sur l'île Notre-Dame. L'une des problématiques que reconnaît le parc, c'est qu'effectivement, la Cité du Havre représente une porte d'entrée via le pont de la Concorde où il y a effectivement la route verte aussi qui est située sur le pont. Il y a des enjeux de sécurité, des enjeux d'identité, des enjeux d'expériences liées à la traverse et à l'arrivée du parc, également un enjeu de distance
135 puisque'il faut plus de quatre kilomètres en vélo depuis le Vieux-Montréal pour accéder au parc Jean-Drapeau depuis le pont de la Concorde.

140 Un élément qui a été soulevé également pendant les consultations est de savoir que de nombreux automobilistes utilisent l'avenue Pierre-Dupuy, le pont de la Concorde et enfin le chemin MacDonald au parc Jean-Drapeau pour accéder au pont Jacques-Cartier. Cette situation de circulation de transit est très problématique pour le parc Jean-Drapeau puisque, non seulement il crée du trafic et de la congestion automobile, mais nuit également donc à l'expérience des usagers du parc.

145 Donc dans le Plan directeur du parc Jean-Drapeau, le développement d'une mobilité durable et conviviale est l'une des priorités. Évidemment, le pont de la Concorde et le secteur de la Cité du Havre et le secteur Bridge-Bonaventure fait partie de la réflexion, disons, plus large en termes de mobilité.

150 Donc en termes de recommandations au point de vue de la mobilité, le parc souhaite

155 profiter de l'opportunité que représente la construction du REM et l'implantation de la station du bassin Peel pour développer une stratégie intégrée de mobilité se déployant vers le canal Lachine, le Vieux-Montréal, la Cité du Havre et le parc Jean-Drapeau. Ça serait donc l'occasion également de renforcer les corridors cyclables et d'avoir donc des accès quatre saisons qui sont conviviaux et agréables.

160 C'est aussi l'occasion d'implanter un lien en transport en commun qui est actuellement inexistant par la Cité du Havre et le pont de la Concorde, une ligne qui pourrait desservir également les résidents de la Cité du Havre et des secteurs avoisinants obligés actuellement donc de recourir à un service de navette privé.

165 C'est l'occasion aussi de mettre en valeur le pont comme tel pour en faire plutôt une esplanade qui pourrait donc être à la fois aménagée et inclure donc des transports actifs. La possibilité d'utiliser également la connectivité entre le parc, le parc de Dieppe, qui est l'extrémité de la pointe nord de la Cité du Havre et le Vieux-Montréal, que ce soit par une navette fluviale ou voire même une passerelle levante qui pourrait être reliée notamment aux grands quais. Et, enfin, intervenir sur le réseau routier de manière à dissuader la circulation de transit entre le pont Jacques-Cartier et ultimement le pont Victoria.

170 Deuxième thème qu'on voulait aborder, la question du patrimoine. Donc le secteur notamment de la Cité du Havre et les îles partagent un patrimoine commun, celui d'être un lieu construit en bonne partie pour accueillir l'Exposition universelle de 1967. C'est un secteur qui partage des patrimoines, qui partage une histoire, qui partage certains usages, qui partage également des vues impressionnantes vers le fleuve, vers le centre-ville et vers le Vieux-Port et où les berges pourraient faire l'objet d'une stratégie commune.

180 Donc dans l'optique d'assurer une pérennité en fait des éléments patrimoniaux qui se retrouvent sur l'ensemble de ces territoires qui sont à l'heure actuelle dégradés, autant à la Cité du Havre qu'au parc Jean-Drapeau – on peut inclure aussi La Ronde puisque ce secteur fait aussi partie des témoins importants de l'Expo – il y a là une stratégie commune qui pourrait être

occupée. Et, enfin, la Cité du Havre également est située au milieu du fleuve mais les relations avec le fleuve sont plutôt inexistantes ou difficiles en termes d'accès physique.

185 Donc le parc a procédé dans les derniers mois à des études sur le parc mais également a procédé à l'étude du secteur de la Cité du Havre qui a également du secteur de La Ronde et, par la suite, la Ville de Montréal, à la demande du parc Jean-Drapeau, a réalisé deux énoncés de l'intérêt patrimonial de La Ronde et de la Cité du Havre, ce qui nous permet d'avoir une compréhension beaucoup plus élargie finalement du patrimoine des îles dans le secteur.

190 Donc les recommandations au niveau du patrimoine. Nous proposons qu'une stratégie globale soit adoptée pour conserver et commémorer le patrimoine de l'Expo 67, donc sous différentes formes; qu'une reconnaissance patrimoniale puisse être accordée aux témoins architecturaux et artistiques et paysagers de l'Expo sous la Cité du Havre et cette
195 reconnaissance pourrait effectivement donc être élargie à l'ensemble du territoire des îles; que le projet de réhabilitation de la Place des Nations qui est en cours actuellement soit aussi l'opportunité, notamment en termes de mobilité, de vocation, de programmation, d'être pris en compte dans la planification plus élargie du territoire Bridge-Bonaventure; qu'une stratégie soit adoptée pour favoriser des accès aux berges en continu, au travers d'un parcours riverain; et,
200 enfin, que la promenade Fleuve-Montagne soit prolongée pour inclure la Cité du Havre et le parc Jean-Drapeau dans un parcours bonifié.

 Troisième et dernier thème : l'environnement et la biodiversité. Le parc regorge
205 d'espaces naturels de qualité mais entrecoupés de lieux plus durs, moins aménagés ou de moins grande qualité. C'est également le cas à la Cité du Havre qui présente des grands espaces verts de très grande qualité mais également est en contact avec des grands espaces industriels ou des espaces non aménagés.

 Donc la problématique qu'on veut soulever ici, c'est l'importance d'avoir des systèmes
210 naturels en continu entre les îles et entre la Cité du Havre. Le parc Jean-Drapeau s'est doté d'un

plan vert forestier notamment mais toute la question des changements climatiques, de l'intervention à une échelle plus grande devrait effectivement inclure des territoires élargis notamment pour lutter contre les îlots de chaleur.

215

Donc ce qu'on souhaite ici, c'est de profiter du Plan directeur du parc Jean-Drapeau et de la consultation Bridge-Bonaventure pour réfléchir à la qualité d'un environnement davantage vert et bleu qui mettrait de l'avant la naturalisation des berges, la valorisation des milieux fragiles, la régénération des communautés forestières, la création d'écosystèmes et de corridors écologiques pour la faune et de favoriser le verdissement.

220

Donc les recommandations que nous mettons de l'avant : que la Ville de Montréal étudie la possibilité de faire l'acquisition des terrains privés et fédéraux de la Cité du Havre à proximité du parc afin d'assurer la conservation des espaces verts pour que ces lieux accueillent des usages publics et continuent d'offrir une biodiversité; de s'assurer que le projet de réaménagement de l'autoroute Bonaventure soit intégré à son environnement qui permette de bonifier le réseau des parcs et le parcours riverain de la Ville de Montréal du pont Samuel-De Champlain jusqu'au parc; de développer une stratégie intégrée de végétalisation des berges du secteur Bridge-Bonaventure et du parc dans un souci de favoriser la biodiversité aquatique; et, enfin, évaluer les possibilités d'implanter un corridor écologique à même les aménagements futurs du tablier du pont de la Concorde afin de relier entre eux les milieux naturels de la Cité du Havre et ceux du parc Jean-Drapeau.

225

230

Donc, pour conclure, dans notre volonté de conservation, dans la réalité aussi que le secteur Bridge-Bonaventure et la Cité du Havre jouent un rôle de porte d'entrée significative pour le parc Jean-Drapeau, il est souhaitable que les notions de développement durable, de mobilité, de protection de patrimoine, de mise en valeur des écosystèmes soient mises en relation entre nos territoires pour ultimement de meilleurs résultats. Je vous remercie.

235

240 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Monsieur Cha. On aurait peut-être quelques questions à vous poser. Si on suit l'ordre de vos recommandations autour de la mobilité, je pense que mon collègue ici en aurait.

245 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Oui. Alors, justement, j'aurais une question par rapport à la mobilité et vous nous dites bien que vous avez 300 000 cyclistes par an qui vont, passent. Mais vous parlez aussi de ces fameuses autos navetteurs qui court-circuitent les rues de Montréal pour aller chercher un accès
250 au pont Jacques-Cartier. Nous aimerions savoir si vous avez chiffré ce montant d'automobiles qui utilisent ce passage par le parc pour rejoindre le pont Jacques-Cartier spécifiquement. Est-ce que vous avez des chiffres à nous apporter là-dessus?

255 **M. JONATHAN CHA :**

Oui, c'est une très bonne question. Il y a une étude qui a été faite il y a quelques années, qui avait effectivement procédé à des comptages. Donc le parc Jean-Drapeau pourrait vous fournir ces données.

260 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous pourriez nous les faire parvenir?

265 **M. JONATHAN CHA :**

Absolument.

270 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça serait utile.

M. DAVID HANNA, commissaire :

Oui, nous aimerions beaucoup les recevoir pour pouvoir décortiquer le trafic plus finement.

275

M. JONATHAN CHA :

Parfait.

280

M. DAVID HANNA, commissaire :

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

285

Au plan du patrimoine, une de vos recommandations concerne le prolongement de la promenade Fleuve/Montagne pour qu'elle inclue la Cité du Havre et puis le parc Jean-Drapeau. J'aimerais vous entendre un peu là-dessus et voir entre autres comment, vous... En ce moment, si mon souvenir est bon, la promenade se termine au bout de la rue McGill vis-à-vis des écluses. Comment ça traverserait, comment la promenade traverserait-elle le secteur pour aller rejoindre le parc Jean-Drapeau?

290

M. JONATHAN CHA :

Oui. Bien, en fait, évidemment, par probablement des nouveaux aménagements accessibles et plus conviviaux, notamment à travers la Pointe-du-Moulin et à travers l'autoroute Bonaventure et la Cité du Havre et le pont de la Concorde qui sont finalement tous des lieux très significatifs mais dont l'aménagement, disons, n'est pas très invitant pour les piétons actuellement. Donc cette recommandation-là effectivement amène à des interventions finalement

295

300

physiques pour avoir un parcours intéressant.

De l'autre côté, elle porte aussi sur la notion de narration et d'histoire qui est liée finalement à la promenade avec l'aspect symbolique selon tous les thèmes qui ont été développés. Les études ont démontré que c'est un parcours qui est extrêmement riche jusqu'aux îles et qui pourrait bénéficier et augmenter encore davantage ce concept-là de la montagne et du fleuve. Parce que quand on regarde le tracé ici, on se rend compte que c'est une promenade Fleuve-Montagne mais on ne va pas sur la montagne et on ne va pas dans le fleuve. Donc on pourrait finalement dans une phase 2 et peut-être 3...

LA PRÉSIDENTE :

Aller au fleuve.

M. JONATHAN CHA :

... agrandir effectivement donc ce projet.

LA PRÉSIDENTE :

C'est un projet de cohérence que vous avez.

M. JONATHAN CHA :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

Très bien.

M. DAVID HANNA, commissaire :

Oui. Pourrais-je aussi poser une question sur le volet patrimoine? Et je réfère à votre page 10, vous faites vos recommandations et notamment la recommandation numéro 2 qui m'intrigue beaucoup. Je vous permets de chercher. Oui, voilà.

M. JONATHAN CHA :

Oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

Alors, vous proposez donc une reconnaissance patrimoniale aux témoins architecturaux de la Cité du Havre, ce qui paraît très logique et tout, parmi tant d'autres recommandations à caractère plus patrimonial. Mais dans la deuxième partie de votre recommandation 2, vous dites quelque chose d'assez intéressant :

« Que cette reconnaissance pourrait être autonome ou découler de l'agrandissement des limites du site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène, Notre-Dame, Cité du Havre, La Ronde. »

Donc c'est révolutionnaire, attention! Vous voulez dire que vous proposez que le parc Jean-Drapeau soit agrandi physiquement pour incorporer toute la Cité du Havre ou non? Est-ce qu'on se trompe? Clarifiez votre pensée.

M. JONATHAN CHA :

Oui. En fait, c'est qu'actuellement, il y a un site patrimonial donc qui est cité donc de l'île Sainte-Hélène qui, en fait... Bon, on voit très bien ici. Donc ça, ce qui est en rouge foncé, c'est les secteurs de valeur exceptionnelle, mais le site patrimonial, c'est la limite verte de l'île Sainte-

Hélène, donc qui exclut le grand stationnement et qui exclut le territoire de La Ronde, qui exclut également l'île Notre-Dame, auxquels il faut rajouter en fait le pont de la Concorde. Parce que le pont de la Concorde est inscrit dans le règlement donc jusqu'au moment où il se dépose sur la Cité du Havre, donc il y a donc un certain lien là à faire.

365

L'une des propositions qu'on fait ici, c'est finalement d'étendre ces limites-là pour inclure La Ronde qui est, selon nous, une erreur historique, également d'inclure l'île Notre-Dame et la Cité du Havre pour avoir finalement un site patrimonial élargi avec lequel vient donc une réglementation plus précise, notamment en ce qui a trait aux témoins architecturaux et autres qui sont reconnus comme étant...

370

M. DAVID HANNA, commissaire :

O.K. Donc j'avais bien compris.

375

M. JONATHAN CHA :

Voilà.

380

M. DAVID HANNA, commissaire :

Ça serait peut-être utile que vous l'auriez mise en recommandation autonome...

385

M. JONATHAN CHA :

Oui.

390

M. DAVID HANNA, commissaire :

... parce que c'est quand même une recommandation très importante celle-là plutôt

qu'une annexe à une deuxième.

M. JONATHAN CHA :

395

Oui, absolument.

M. DAVID HANNA, commissaire :

400

Parce que c'est quelque chose de vraiment...

M. JONATHAN CHA :

405

Et, dans le fond, la démarche qu'on a suivie dans les dernières années, on a fait une étude historique et paysagère et patrimoniale de l'île Sainte-Hélène, suivie d'un même type d'étude sur Notre-Dame, et ensuite Cité du Havre, et ensuite La Ronde. Donc on a aujourd'hui quatre documents qui nous montrent la richesse historique et patrimoniale de ces territoires et toutes ces études ont mené à des énoncés d'intérêt patrimonial, ce qui fait qu'on a aujourd'hui la connaissance pour être capable d'aller de l'avant, du moins pour étudier une telle possibilité.

410

Dans la suite de votre question, la recommandation n'est pas nécessairement – pour faire suite à ça – n'est pas nécessairement d'élargir les limites du parc Jean-Drapeau.

M. DAVID HANNA, commissaire :

415

Mais le site du patrimoine.

M. JONATHAN CHA :

420

On parle plutôt du site du patrimoine.

LA PRÉSIDENTE :

Du patrimoine.

425

M. DAVID HANNA, commissaire :

Parfait.

430

M. JONATHAN CHA :

Et, comment dire, si une recommandation de votre part était faite en ce sens, c'est sûr que le parc y porterait évidemment attention.

435

M. DAVID HANNA, commissaire :

Merci.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

440

Une toute petite dernière question, toujours en ce qui a trait au patrimoine. Je comprends que ce que vous souhaitez, c'est une forme de proximité entre la Cité du Havre et tout le secteur Bridge-Bonaventure et le parc Jean-Drapeau pour des raisons historiques.

445

M. JONATHAN CHA :

Absolument.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

450

Votre recommandation numéro 3, je me demande pourquoi vous souhaitez que le projet

de la Place des Nations soit pris en compte dans la planification urbaine de Bridge-Bonaventure.

455 **M. JONATHAN CHA :**

En fait, la Place des Nations qui, d'ailleurs, a fait l'objet d'une demande de classement auprès du ministère de la Culture en parallèle du projet de réhabilitation, la Place des Nations, c'est la pointe sud de l'île Sainte-Hélène à travers laquelle passe le pont de la Concorde, donc le
460 lien avec le parc et la Cité du Havre. Donc si on imagine des stratégies de mobilité, qu'elles soient de la navette, qu'elles soient du transport actif, piétons, navette, transport en commun, cyclisme, on peut imaginer qu'il y a un arrêt ou qu'il y a une relation à faire. Même chose avec la pointe de la Cité du Havre. Donc ce sont, en fait, des potentiels d'usages qu'on pourrait imaginer.

465 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Je comprends qu'on parle de lien ici, tout simplement.

470 **M. JONATHAN CHA :**

Exact, oui.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

475 Très bien. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Une autre question concernant... En fait, dernier bloc de recommandations sur la
480 biodiversité, vous parlez de... La première recommandation est à l'effet d'étudier l'opportunité... Que la Ville étudie l'opportunité de faire l'acquisition de terrains privés et fédéraux à la Cité du Havre pour en assurer la conservation puis en faire des espaces de biodiversité. À quels terrains

référez-vous précisément?

485

M. JONATHAN CHA :

En fait, la majorité des espaces verts, surtout au centre de la Cité du Havre, ne sont pas d'accès public.

490

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

495

M. JONATHAN CHA :

Donc appartiennent à une entité fédérale, avec des affiches *Interdit de passer*.

LA PRÉSIDENTE :

500

Oui.

M. JONATHAN CHA :

505

Pourtant, ce sont les espaces qui ont la plus grande qualité paysagère de la Cité du Havre dans lesquels on retrouve plusieurs traces et ruines de l'Expo. Donc il y a là un double potentiel : le potentiel d'espace vert et le potentiel patrimonial qui ne sont pas exploités.

LA PRÉSIDENTE :

510

O.K.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

515 On parle du parc vestiges?

M. JONATHAN CHA :

520 Oui. Notamment, dans l'étude qu'on a réalisée, ce qu'on appelle notamment le secteur de parc vestiges qui est ce grand terrain entre l'ancien Musée d'art contemporain et les habitations.

M. DAVID HANNA, commissaire :

525 Mais ne comprenant pas le terrain privé du promoteur de... voyons, de projet O.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

530 Profil O.

M. JONATHAN CHA :

Profil O.

535 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Profil O.

M. JONATHAN CHA :

540 Non. On ne parle pas des terrains résidentiels ici, on parle uniquement...

M. DAVID HANNA, commissaire :

545 O.K. Je voulais être clair. Dernière question pour ma part, du moins.

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

550

M. DAVID HANNA, commissaire :

Volet environnement et ça touche à la page 13, donc à la fin, fin, fin. Votre dernière question : d'évaluer les possibilités d'implanter un corridor écologique à même le tablier du pont. Cela m'intrigue beaucoup. On a vu une photo en fin, mais je voulais juste que vous élaboriez là-dessus. On a bien compris qu'il s'agit de six voies carrossables qui, à l'origine, allaient servir à du navettage Rive-Sud-Montréal, bon, réduit ensuite à quatre voies carrossables, et puis piste cyclable et tout. Mais, vous, vous avez un autre concept. Alors, pouvez-vous nous éclaircir ce concept par rapport aux voies, au nombre de voies. Qu'est-ce que vous voyez exactement comme corridor écologique à travers ce pont?

560

M. JONATHAN CHA :

Oui. En fait, on continue à avoir évidemment une circulation automobile double sens sur ce pont, mais également un lien cyclable double sens, mais on souhaiterait récupérer une épaisseur ou une bande relativement significative pour profiter des vues assez extraordinaires sur la ville, le parc et le pont Jacques-Cartier. Donc l'aborder comme un espace public également, donc faire partie de l'expérience de traverse, mais également d'avoir une masse végétale suffisamment importante pour qu'effectivement, on puisse imaginer des passages fauniques. Et c'est un peu l'objectif aussi dans le Plan directeur du parc Jean-Drapeau, c'est d'être capable de travailler à relier.

570

575

Donc pour qu'un corridor écologique et pour qu'il y ait de la faune qui puisse s'y établir ou migrer, il doit y avoir une continuité assez importante donc d'une masse, d'un certain type de végétation. Donc c'est ce qu'on souhaite, nous, dans le Plan directeur, c'est de relier à travers un travail de pont également, les espaces verts, mais que ça se poursuive sur le pont de la Concorde pour ensuite longer en fait probablement l'avenue Pierre-Dupuy.

580

L'idée, c'est vraiment de créer un réseau qui pourrait s'étendre sur de nombreux kilomètres. Mais, pour ça, il ne faut pas seulement planter des bacs à fleurs ou des rangées d'arbres, il faut des strates végétales d'une certaine épaisseur pour que la végétation, la faune et la flore puissent...

585

M. DAVID HANNA, commissaire :

Et donc, pour préciser, selon votre expérience, est-ce que vous parlez de deux voies carrossables? Trois voies carrossables? Est-ce que vous avez une idée de la largeur que ça vous prend pour un corridor écologique que vous souhaitez voir?

590

M. JONATHAN CHA :

On n'a pas encore développé ce projet-là plus particulièrement, mais on est en discussion avec les gens de la voirie, au pont-tunnel à la Ville pour justement initier cette discussion-là.

595

M. DAVID HANNA, commissaire :

Je vous invite à effectivement continuer.

600

M. JONATHAN CHA :

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

605

Moi, j'ai une petite question de curiosité. Quels animaux traversent ce pont-là?

M. JONATHAN CHA :

610

Actuellement, il n'y en a pas.

LA PRÉSIDENTE :

615

Pardon?

M. JONATHAN CHA :

Actuellement, il n'y en a pas.

620

LA PRÉSIDENTE :

Il n'y en a pas?

M. JONATHAN CHA :

625

Il n'y en a pas, en tout cas d'un point de vue terrestre, mais en m'en venant ici tantôt sur le pont du Cosmos, j'ai croisé un renard. Donc on pourrait donc élargir notamment l'habitat de...

LA PRÉSIDENTE :

630

Parfait. Alors il me reste à vous remercier.

M. JONATHAN CHA :

635 Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

640 J'invite maintenant monsieur Côté, s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur, allez-y.

M. DENIS F. CÔTÉ :

645 Madame la présidente, Madame et Monsieur les commissaires, bonsoir! Merci de
m'accueillir. Je suis Denis Côté, chargé de projet chez Jeunes Sportifs Hochelaga, organisme de
hockey mineur fondé en 1963. Bien que JHS se consacre surtout à sa douzaine d'équipes de
hockey sur glace, nous menons aussi d'autres projets dont une proposition de centre sportif
intérieur que nous appellerons ici le multisport. Ma comparution de ce soir consiste en des
extraits du mémoire que nous avons déposé sur le site de l'OCPM il y a une semaine. Quant aux
dix-huit images qui défileront, je n'aurai pas le temps de les commenter. Cependant, elles sont
650 numérotées en bas à droite, au cas où vous auriez des questions à leur sujet.

655 C'est ma quatrième présentation de ce projet lors de consultations publiques. D'abord,
dans notre arrondissement en 2017, puis pour le parc Jean-Drapeau en 2018, et ensuite, pour
l'ensemble de la ville au sujet des loisirs en juin 2019.

660 Puisque nous parlons ici d'un secteur dans le centre-ouest de la ville, près de Pointe-
Saint-Charles et de Griffintown, nous proposons ce multisport à la Ville de Montréal en sachant
que nous serions mal placés pour le gérer. L'emplacement proposé est le rectangle rouge
pointillé sur cette image numéro 4 entre le bassin Peel et le Costco. Ce serait à la Ville de trouver
pour le multisport un opérateur compétent qui a fait ses preuves dans la gestion de plateaux
sportifs.

665 Ce centre comprendrait quatre terrains intérieurs et un cinquième extérieur sur le toit, chacun pouvant servir au hockey-balle, au volleyball, au futsal et au basketball. Ces quatre sports d'équipe sont les plus populaires au Québec parmi ceux pouvant se jouer à l'intérieur, donc en tout temps, douze mois par année.

670 Le multisport se distinguerait cependant par ses surfaces de hockey-balle avec des bandes comme au hockey sur glace mais sans baie vitrée. Avec cinq terrains de 19 x 36 mètres, il s'agirait du plus grand centre de hockey-balle intérieur, non seulement à Montréal mais aussi au Québec et au monde.

675 Personnellement, j'ai consacré la majorité de ma vie aux loisirs et aux sports, notamment dans le jeu d'échec, le tennis et le hockey-balle. J'écris aussi pour Est Média Montréal, un média virtuel. Entre autres, en février dernier, j'ai signé un dossier sur l'état du hockey sur glace amateur à Montréal, puis un autre sur le baseball, et j'ai une commande pour un texte sur le soccer.

680 Il serait très avantageux que le multisport soit considéré comme une infrastructure métropolitaine profitant à l'ensemble de Montréal car il serait alors financé par la ville-centre et non pas par un seul arrondissement. Bien sûr, la Ville pourrait obtenir l'appui des niveaux provincial et fédéral, puisque cette infrastructure contribuerait à des idéaux d'inclusion, de santé publique, d'écologie et de parité femme-homme.

685 En offrant une expérience de hockey-balle unique, ce multisport pourrait figurer parmi les grands lieux sportifs municipaux spécialisés tels le stade de soccer de Montréal sur la rue Papineau, le centre de planche à roulettes juste à côté ou l'aréna Maurice-Richard lequel est maintenant consacré uniquement au patinage de vitesse.

690 Les cinq surfaces de jeu pourraient accommoder parfaitement les trois autres sports selon la demande, soit le basketball, le volleyball et le futsal. Comme lieu suggéré, le multisport s'intègre dans le plan global qui sera proposé ce soir juste après moi par des citoyens de Pointe-

Saint-Charles, lesquels ont mené au cours des derniers mois une rigoureuse et impressionnante Opération populaire d'aménagement, une OPA.

695

J'ai assisté aux présentations finales des groupes de réflexion. La plupart ont proposé des gymnases. Je me suis cependant permis de modifier le plan de l'OPA concernant l'espace consacré au sport. Il n'y a pas beaucoup de gymnases au centre-ville ou autour, certainement à cause du prix des terrains. Pourtant, la population du centre-ville ou autour, qu'il s'agisse de riches propriétaires de condo de luxe, lesquels paient de lourdes taxes, ou de résidents de HLM, tous ces gens devraient avoir le droit de faire du sport, comme leurs concitoyens des arrondissements en périphérie ou en banlieue.

700

J'ai imaginé succinctement ce que pourrait être l'allure du multisport en question. Vous voyez ici les quatre plateaux au premier niveau avec des chambres de joueurs juste derrière leur banc. Il y a une estrade pour chaque terrain. Il y a beaucoup d'installations à prévoir que je ne peux pas énumérer ici faute de temps. Au second niveau, un dégagement supérieur pour les quatre terrains est nécessaire. J'ai placé une piste jogging bien optionnelle mais populaire dans ce genre de multisport.

705

710

Le dessert, c'est un toit vert avec un cinquième terrain à l'extérieur mais muni lui-même d'un toit. Ce concept pourrait être imité à bas coût sur des terrains moins dispendieux qu'ici, notamment pour remplacer certaines patinoires extérieures un peu démodées à cause des changements climatiques.

715

Le hockey-balle est l'un des sports d'équipe les plus populaires au Québec, possiblement le deuxième après le soccer. Si Montréal voulait s'offrir le plus beau centre de basketball au monde ou le plus beau complexe de hockey sur glace ou encore le plus beau stade de baseball, sa construction coûterait plus d'un milliard. Cependant, puisque le hockey-balle est un sport émergent, son plus gros centre intérieur coûterait à peine 25 millions \$, sans compter la valeur du terrain. C'est 40 fois moins cher pour être numéro un au monde.

720

725

Le futsal, c'est du soccer en salle mais avec un ballon un peu plus petit. Selon Soccer Québec, le futsal est le sport en salle le plus pratiqué au monde. Je ne crois pas que le basketball ou le volleyball aient besoin de présentation.

730

Dans le multisport que nous proposons, il sera assez évident que le public est presque toujours le bienvenu gratuitement avec des estrades à son intention. Cette visible ouverture au public fera la promotion des quatre sports en question en vue de leur pratique. Notre projet contribue à la lutte aux changements climatiques tout en s'y adaptant.

735

Les quatre sports choisis sont pacifiques. Rares sont les menaces ou autres attitudes belliqueuses. Ces disciplines sont cardiovasculaires, tous les joueurs bougent beaucoup, même les gardiens de but du futsal et du hockey-balle. Ces sports sont paritaires homme-femme. Du fait qu'ils sont pratiqués à l'école, ils attirent les filles.

740

Pour promouvoir la pratique du sport chez les filles, nous suggérons que le multisport porte le nom d'une célébrité féminine francophone.

Ces quatre sports sont économiques écologiques, ils peuvent être joués près du domicile sur de petits terrains avec un équipement minimal. Ils sont aussi sécuritaires. Très rares sont les blessures graves comme les commotions cérébrales.

745

Ce serait au propriétaire du multisport, soit la Ville de Montréal, de décider qui en ferait la gestion. Ce centre sportif avec ses cinq plateaux attrayants pourrait s'autofinancer entièrement sans toutefois payer de taxes municipales.

750

LA PRÉSIDENTE :

Alors, merci beaucoup, Monsieur Côté, de votre présentation. On aurait peut-être

quelques questions à vous poser.

755

M. DAVID HANNA, commissaire :

Merci et connaissant votre complexe Francis-Bouillon Hochelaga, très bien. Est-ce qu'il est ouvert depuis les rénovations?

760

M. DENIS F. CÔTÉ :

Oui. Il y a quand même quelques défauts, le système de son est épouvantable et puis le jeu s'y fait maintenant.

765

M. DAVID HANNA, commissaire :

Quoi?

770

M. DENIS F. CÔTÉ :

Le jeu s'y fait maintenant depuis la longue fermeture. Et puis, nos bureaux de Jeunes Sportifs Hochelaga, on est situé en dessous des estrades, tout croche. C'est les pires bureaux à Montréal.

775

M. DAVID HANNA, commissaire :

Mais ce qui m'intrigue, c'est que votre proposition, sachant que ce centre est vraiment en plein quartier avec beaucoup de densité, avec un métro juste à côté, ça m'intrigue que vous sollicitiez un terrain ou un endroit qui est vide de résidences, vide de transport collectif, vide d'accès, plein de camions lourds, industries. J'ai comme un problème à comprendre la logique de votre demande de vous placer sur la rue Mill.

780

M. DENIS F. CÔTÉ :

785

C'est que ça prend... L'Opération populaire d'aménagement qui suit, le prochain présentateur, a prévu des espaces de sport dans son plan. Alors, nous, on a simplement pris l'espace qui est là et on s'installe là parce que c'est prévu par d'autres présentateurs.

M. DAVID HANNA, commissaire :

790

Est-ce que vous pouvez remettre peut-être l'image numéro 4?

M. DENIS F. CÔTÉ :

795

Oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

800

Est-ce que vous connaissez l'endroit? Vous l'avez arpenté, visité et tout?

M. DENIS F. CÔTÉ :

805

Non. J'ai simplement calculé la dimension.

M. DAVID HANNA, commissaire :

O.K.

M. DENIS F. CÔTÉ :

810

Et ça coïncide aux images que je vous ai montrées comme multisport.

M. DAVID HANNA, commissaire :

815

O.K. Peut-être que ça serait intéressant que vous vous y rendiez vous-même pour percevoir les lieux, pour bien comprendre.

M. DENIS F. CÔTÉ :

820

Oui, je sais.

M. DAVID HANNA, commissaire :

825

Et peut-être même entendre une deuxième présentation après la vôtre pour vous informer davantage sur le lieu. Mais ma question précise par rapport à votre image 4, c'est que votre site en pointillé rouge cible le terrain de Loto Québec ou Casiloc comme on l'appelle.

M. DENIS F. CÔTÉ :

830

Oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

835

Mais est-ce que Casiloc est au courant que vous voulez son terrain?

M. DENIS F. CÔTÉ :

840

Ah! Ça, ça serait la question à poser au prochain interlocuteur.

M. DAVID HANNA, commissaire :

O.K., d'accord.

845 **M. DENIS F. CÔTÉ :**

Parce que nous, tout ce qu'on a fait, c'est qu'on s'est intégré dans leur plan.

850 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

O.K. Alors c'est tout ce qu'on voulait savoir. On était un peu perplexe par rapport à...

M. DENIS F. CÔTÉ :

855 C'est ça, je ne suis vraiment pas un connaisseur de cette zone-là.

M. DAVID HANNA, commissaire :

Oui.

860

M. DENIS F. CÔTÉ :

865 Je sais que pour un multisport de la grandeur qu'on souhaite, ça prend un grand terrain et les grands terrains sont rares à Montréal. Nous, dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, on s'est fait répondre qu'il n'y avait pas d'espace pour mettre ça. Justement, ils agrandissent une bibliothèque à même un monument historique juste sur les bords parce qu'ils n'ont pas de terrain. Ils veulent faire un centre culturel quelque part puis il faut qu'ils prennent le terrain dans un parc. Alors on s'est fait répondre nous que le 25 millions \$, c'est un problème mais c'est pas ça qui est le plus gros problème. Le plus gros problème, c'est le terrain.

870

LA PRÉSIDENTE :

C'est l'espace.

875 **M. DENIS F. CÔTÉ :**

Oui. Alors, ici, on a 2.3 kilomètres carrés. Moi, où est-ce que je l'aurais mis là-dedans? J'aurais pas pu trouver moi-même. Alors, je m'intègre tout simplement au projet qui va vous être présenté tantôt.

880 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

O.K.

885 **LA PRÉSIDENTE :**

On va attendre ça.

890 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Parfait. Merci.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

895 J'avais une simple petite question, Monsieur Côté. Vous parlez, vous dites que les quatre sports qui auront de l'espace dans votre futur multisport sont des sports d'équipe les plus populaires au Québec.

900 **M. DENIS F. CÔTÉ :**

Oui.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

905 Basé sur?

M. DENIS F. CÔTÉ :

Sur des sondages.

910 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Sur des sondages.

M. DENIS F. CÔTÉ :

915

Différents sondages, alors qu'ils se comportent bien et puis les quatre sports, on ne peut pas avoir d'inquiétude sur leur futur. Prenons le basketball, il y a eu une parade de deux millions de personnes à Toronto pour féliciter une équipe de basketball...

920 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

D'accord.

M. DENIS F. CÔTÉ :

925

... puis avec l'immigration, c'est très populaire, le basketball. Le volleyball, ça, on ne se rend pas compte au Québec mais c'est un sport qui est extrêmement populaire partout au monde, puis au Canada anglais, aux États-Unis, il y a énormément de tournois. En ce qui concerne le soccer, bien, c'est le sport le plus populaire au monde, puis le hockey, le hockey-balle, c'est très populaire. Il va y avoir une ligue professionnelle de hockey-balle québécoise en 2020. Et lorsqu'il y a des grands tournois de hockey-balle, il y a environ 300 équipes, 2 000 joueurs. C'est extrêmement populaire. On ne s'en rend pas trop compte à Montréal parce que ça se joue beaucoup à l'extérieur, où est-ce que les terrains coûtent moins cher pour faire des terrains extérieurs et aussi, c'est un peu comme un sport de la CAQ. C'est en dehors de

930

935 Montréal, mais on peut jouer nous autres aussi.

LA PRÉSIDENTE :

C'est le 450, c'est ça?

940

M. DENIS F. CÔTÉ :

Oui, oui.

945

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

C'est bien. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

950

Écoutez, si jamais vous mettiez la main sur des documents ou il y avait des données sur les jeunes ou en tout cas des personnes qui participent à ces quatre activités-là, ces quatre sports-là, ça nous intéresserait que vous nous envoyiez ça. Si vous trouvez rien, ce n'est pas très grave, on fera l'analyse autrement.

955

M. DENIS F. CÔTÉ :

On a déjà quelque chose.

960

LA PRÉSIDENTE :

Vous avez des données?

M. DENIS F. CÔTÉ :

965

Et je ne voulais pas trop vous...

LA PRÉSIDENTE :

970 Non, mais ça, c'est des données qui nous intéresseraient.

M. DENIS F. CÔTÉ :

975 Vous avez 2.3 kilomètres carrés à couvrir, 140 mémoires.

M. DAVID HANNA, commissaire :

Mais, visitez les lieux, s'il vous plaît.

980 **LA PRÉSIDENTE :**

C'est ça. Moi, j'avais une question mais je pense que ça serait plus approprié que je la pose aux représentants d'Opération populaire d'aménagement qui vont vous succéder. Alors, je vous remercie beaucoup, Monsieur Côté, d'être venu nous rencontrer.

985

M. DENIS F. CÔTÉ :

Merci. Alors d'ici quelques jours, je vais vous envoyer les renseignements sur la popularité des quatre sports.

990

LA PRÉSIDENTE :

Parfait. Madame Jolly qui est ici à ma gauche sera la personne avec qui peut-être vous vous entendrez pour lui faire parvenir ça.

995

M. DENIS F. CÔTÉ :

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1000

Merci beaucoup, Monsieur. J'appellerais maintenant messieurs Provencher et Cloutier, s'il vous plaît.

M. MARTIN CLOUTIER :

1005

Bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

1010

Bonsoir, Monsieur! Alors vous êtes Monsieur?

M. MARTIN CLOUTIER :

1015

Martin Cloutier.

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Cloutier, Monsieur Provencher.

1020

M. MARTIN CLOUTIER :

1025

Citoyen de Pointe-Saint-Charles, donc je connais la région et membre aussi, je participe à l'Opération populaire d'aménagement au comité de suivi de l'Opération populaire d'aménagement qui a été nommée précédemment. Je ne veux juste pas décevoir vos attentes. C'est un mémoire qui est présenté aussi avec Action-Gardien. Nous deux, on vient vous présenter le volet environnement et accès aux berges et au fleuve. Donc les questions, on m'a dit, pourront être répondues plutôt lundi par un autre volet. Il y a plusieurs parties au mémoire.

LA PRÉSIDENTE :

1030

On va les réserver alors.

M. MARTIN CLOUTIER :

1035

Désolé de vous décevoir ce soir.

LA PRÉSIDENTE :

1040

Je vous en prie.

M. MARTIN CLOUTIER :

1045

On va vous présenter d'autre chose. C'est ça. Donc je fais partie de l'Opération populaire d'aménagement et puis c'est ce volet-là qu'on veut vous présenter. Yves va commencer avec le côté environnement, puis je vais suivre avec le côté accès aux berges du canal et au fleuve.

M. YVES PROVENCHER :

1050

Bonjour! Donc au niveau de l'environnement dans le secteur, un des plus grands enjeux, c'est l'enjeu du transport. Comme on peut le voir ici sur l'image, aujourd'hui au Québec, depuis plusieurs années, c'est le secteur des transports qui fait le plus de gaz à effet de serre et dans le secteur Bridge-Bonaventure, c'est un secteur très enclavé et qui a beaucoup de trafic de transit dans le secteur. Donc sur les rues Wellington, Bridge et Mill.

1055

Puis, on parle aujourd'hui de vouloir atteindre les objectifs en réduction des gaz à effet de serre pour la région de Montréal, et ça, pour nous, c'est une bonne occasion d'utiliser ce secteur-là comme une source de réduction pour entre autres réduire le transit, mais aussi imaginer autrement qu'est-ce qu'on peut faire pour le transport là. Il n'y a pas beaucoup de transport actif

1060

ou piéton qui est possible dans le coin et c'est quelque chose qu'on voudrait améliorer aussi pour avoir plus d'accès pour la population de Pointe-Saint-Charles.

1065

Donc ici on peut voir une carte de toutes ces nuisances-là. En noir, c'est les transports ferroviaires et en jaune-rouge, c'est les transports routiers. Toutes ces nuisances-là produisent aussi beaucoup de bruit et de pollution de l'air et on souhaite que les projets qui verront le jour dans le futur, dans ce secteur-là, puissent faire une attention particulière à ces nuisances au niveau du bruit et de la pollution de l'air pour réduire les nuisances pendant les travaux mais aussi par la suite et ne pas simplement que ces nuisances-là reviennent au niveau de base que c'est actuellement, mais aussi réparer les erreurs du passé pour que ces nuisances-là puissent être atténuées encore plus.

1070

Au niveau des îlots de chaleur, c'est un autre très grand enjeu dans le secteur. C'est un secteur extrêmement minéralisé. Il y a beaucoup de stationnements, beaucoup de routes, pas beaucoup d'arbres. Donc on peut voir en rouge, il y a vraiment beaucoup de... C'est un secteur qui est jugé comme très chaud. Et on souhaite aussi que ce soit quelque chose qui est pensé dans les futurs projets, entre autres au niveau des parcs mais aussi des stationnements et tout ça.

1075

1080

Et puis, il y a aussi la gestion des eaux à travers toute la même thématique. Pour la gestion des eaux, la firme Ouranos projette qu'il y aurait des pluies extrêmes qui augmenteraient de 10 à 20 % dans les années futures et puis ces eaux-là risquent d'aller dans les canaux qui sont déjà surchargés. Alors on propose ici de faire des... De penser en général à la perméabilisation des sols pour éviter qu'ils soient perméables. Donc on peut faire des bassins de rétention. On propose entre autres d'élargir le bassin Wellington jusqu'à la rue Bridge pour en venir à son tracé d'antan pour peut-être le faire devenir comme un bassin de rétention des eaux pluviales.

1085

M. MARTIN CLOUTIER :

1090 Comme on voit ici, ça a été un peu discuté, il y a eu au fil des années, Pointe-Saint-Charles qui avait un accès privilégié au fleuve l'a perdu. On voit la ligne rose de 1801, puis suite aux multiples remblaiements et dépotoirs, on a totalement perdu l'accès au fleuve. Donc même je crois que Pointe-Saint-Charles est un des seuls quartiers de Montréal qui est à proximité de l'eau, pour lequel les résidents n'ont absolument pas accès au fleuve. En plus, pour ajouter à ça, non seulement c'est loin et c'est du remplissage, mais en plus, il y a l'autoroute Bonaventure qui 1095 enclave encore plus, qui ajoute à l'enclavement.

Donc le projet, ça serait d'utiliser les déplacements futurs de l'autoroute Bonaventure pour en faire un lien vert. On vient un petit peu se joindre au premier présentateur, de voir que... Si vous connaissez un peu Verdun, à Verdun et LaSalle, il y a déjà des accès publics au fleuve. 1100 Donc on pourrait continuer à utiliser le réaménagement suite au pont Champlain et tout pour faire une bordure verte qui s'en va jusqu'à la Cité du Havre, donc avoir une connexion. Et, bien sûr, il y a des enclaves qui sont inévitables, le système ferroviaire est là, je ne pense pas qu'il va disparaître demain matin, donc il faudrait qu'il y ait une passerelle. On propose dans notre mémoire d'avoir une passerelle, ici, au parc Marguerite-Bourgeoys. Ça, c'est une idée qui avait 1105 déjà été énoncée à une autre Opération populaire d'aménagement en 2007 sur les terrains du CN, pour l'aménagement du terrain du CN, les citoyens, on avait présenté ça, et là, l'Opération populaire qui a eu lieu en 2019 cet été l'a représentée aussi.

1110 Il y a eu un projet d'aménagement de parc suite... Parce que là, il y avait eu beaucoup, avec les travaux du pont Champlain, on sait que ça va être réaménagé en parc, l'espace, ça va être un futur parc. Donc, pour y avoir accès, ça vous donnerait même accès à la Maison Marguerite-Bourgeoys qui, elle, était autrefois sur le bord du fleuve, elle est à la jonction du premier parc qui est existant, bon, il y a deux espaces verts là, Jeanne Le Ber et Marguerite-Bourgeoys, donc la maison est là, la maison ancestrale est là.

1115 Il y a aussi les accès – on n'a pas plusieurs images à vous montrer – mais le canal aussi

1120 est un facteur. L'accès aux berges du canal est difficile. De plus en plus, il y a des projets de
condos, des murs qui s'érigent, c'est privatisé. Même lorsqu'on est sur la rue Saint-Patrick, on a
de la difficulté même à voir à certains endroits le canal, d'imaginer que le canal est là. Bon, il y a
la piste cyclable, le parc linéaire de Parcs Canada, mais quand on est dessus, même il y a des
parties de parc qui ont été avec des pancartes qui disent *Défense de passer sur notre terrain*, qui
encore privatisent. Même les quais, il y a des quais qui sont quand même cadenassés. Donc
1125 même l'accès à l'eau, ce n'est pas tous les quais, tous les endroits qui sont accessibles aux
citoyens.

Donc c'est ça, on est un quartier qui, en théorie, devrait pouvoir avoir accès à l'eau, tous
les citoyens pourraient avoir accès, mais c'est soit les gens qui transitent en voiture, qui ont
accès à l'eau par l'autoroute, et/ou les accès privilégiés privatisés. Donc les revendications, ça
1130 serait pour que ce soit considéré dans l'aménagement futur.

Il y a aussi, oui, c'est ça, la fameuse... Avec l'accès, l'entrée par le pont Victoria, il y a la
roche, la plaque qui commémore le travail, puis les décès des Irlandais qui ont contribué à la
construction du canal et du quartier, et il y a un parc commémoratif, il y a le réaménagement du
1135 parc. Encore tout prendre ces occasions-là pour avoir un système pour verdir et avoir du
transport actif aussi. Je ne sais pas si j'oublie...

M. YVES PROVENCHER :

1140 L'élargissement des berges.

M. MARTIN CLOUTIER :

Ah oui, c'est ça. Oui. Tant qu'à déplacer l'autoroute qui pourrait devenir un boulevard
1145 urbain, avoir quelque chose à échelle plus humaine et aussi, bon, de pas juste faire quelques
centimètres mais avoir une bonne distance, un lieu public. Je ne sais pas si vous avez des
questions?

LA PRÉSIDENTE :

1150

Oui. Je vois que vous avez des notes. Est-ce qu'on pourra y avoir accès?

M. MARTIN CLOUTIER :

1155

C'est le PowerPoint.

LA PRÉSIDENTE :

1160

La présentation?

M. MARTIN CLOUTIER :

Oui.

1165

LA PRÉSIDENTE :

Que vous allez déposer?

M. MARTIN CLOUTIER :

1170

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1175

Parfait. Est-ce qu'il y a des questions?

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1180 Oui. Ma question est pour monsieur Provencher parce que c'est le premier volet, en fait, le volet environnement dont vous avez parlé. Vous avez parlé des nuisances.

M. YVES PROVENCHER :

1185 Oui.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1190 Bien sûr, dans le secteur, il y a évidemment la circulation de transit, il y a... De toute manière, il y a les poussières, il y a les trains, il y a... Et vous avez dit aussi, bon, que les futurs projets, même dans la construction, dans la préparation des futurs projets, que les nuisances soient atténuées mais que de toute manière, pour l'avenir aussi, que les nuisances soient non pas ramenées au niveau actuel mais qu'elles soient vraiment diminuées, que l'impact des nuisances... Alors, compte tenu de la présence, par exemple, si on regarde à la Pointe-du-Moulin d'un certain nombre d'industries lourdes, le Port de Montréal qui est là aussi, comment est-ce
1195 que vous imaginez que les nuisances pourraient être atténuées? Que ces nuisances-là actuelles puissent être atténuées?

M. YVES PROVENCHER :

1200 Bien, c'est sûr que nous, on travaille pour Pointe-Saint-Charles. Donc on pensait moins du côté de la Pointe-du-Moulin avec ces industries-là, on pensait vraiment plus au secteur Bridge et le secteur Bonaventure avec le parc des entreprises. Donc c'est plus avec les voies ferroviaires qui pourrait être imaginé des écrans végétaux, des écrans de végétal en fait pour atténuer le bruit ou d'autres styles d'écran, oui.

1205

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Et c'est particulièrement le bruit qui est la principale nuisance?

1210 **M. YVES PROVENCHER :**

Oui, oui.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1215

Moins la poussière.

M. YVES PROVENCHER :

1220

Bien, c'est la poussière aussi avec les voitures, puis tout ça, avec le transit, mais on propose aussi de dévier le transit, qu'il ne passe plus par la rue Bridge et Wellington, qu'il passe juste par l'autoroute Bonaventure ou le pont Champlain. Donc en évitant ça, bien, ça diminuerait beaucoup aussi la poussière, oui.

1225 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1230

Question?

M. DAVID HANNA, commissaire :

1235

Oui. J'aurais une question et justement cette carte qui est à la fiche est très appropriée

pour ma question. Compte tenu que Pointe-Saint-Charles est un des deux seuls quartiers de Montréal qui n'a aucun accès au fleuve – Mercier-Ouest étant l'autre – je présume alors que votre pont d'accès du parc Marguerite-Bourgeoys vers le futur parc des Berges, est donc, je présume, vraiment un élément stratégique de votre positionnement en termes d'accès au fleuve.

1240

M. MARTIN CLOUTIER :

Effectivement.

1245

M. DAVID HANNA, commissaire :

Bon, pouvez-vous élaborer là-dessus un peu?

M. MARTIN CLOUTIER :

1250

Oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

1255

Parce que vous avez glissé rapidement.

M. MARTIN CLOUTIER :

1260

Oui, désolé. Oui. C'est le lien privilégié. On a essayé de... On a fait des essais récemment pour se rendre du quartier au fleuve et on n'est pas capable de se rendre en vie de l'autre côté. Mais il y a la voie ferrée, il y a l'autoroute et tout. On a essayé, c'est impossible. Donc ça, c'est un pont – oui, j'ai passé vite – mais c'est une passerelle pour le transport actif, piéton, vélo, avec accès pour personnes même en chaise roulante et tout. Oui, oui, c'est le lieu. Puis, bon, le parc Marguerite-Bourgeoys, c'est un parc de détente, donc. Il y a un autre parc, mais

1265

malheureusement, on ne le voit pas sur l'autre, mais entre la Maison Marguerite-Bourgeoys qui est le lieu historique, l'autre côté, il y a le parc Jeanne Le Ber, il y a une école aussi qui est là, donc les deux plus gros espaces verts de Pointe-Saint-Charles sont là mais sont malheureusement dos à tout. La voie ferroviaire est coupée par l'autoroute et tout. Donc on n'a pas le choix de penser à avoir un lien pour pouvoir accès aux berges du fleuve.

1270

M. DAVID HANNA, commissaire :

C'est ça, parce qu'il y a quand même beaucoup, beaucoup d'éléments à enjamber.

1275

M. MARTIN CLOUTIER :

Oui.

1280

M. DAVID HANNA, commissaire :

Je présume que vous pensez à quelle sorte de partenariat pour y arriver au fond?

M. MARTIN CLOUTIER :

1285

Pour cette passerelle-là?

M. DAVID HANNA, commissaire :

1290

Oui.

M. MARTIN CLOUTIER :

Vous savez qu'on a pensé à la Ville mais il y a aussi le partenaire des ponts. Quand ils

1295

ont fait le pont, il y a des dommages collatéraux, je pense que ça fait partie des dédommagements ou des choses pour contribuer à redonner un accès à la communauté. Donc je pense que ça fait partie du...

1300 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

O.K., très bien, je pense c'est de penser à une stratégie de partenariat pour y arriver.

1305 **M. MARTIN CLOUTIER :**

Puis, cette passerelle-là évidemment pourrait être verte et le plus vert possible en respect avec la nature. C'est sûr qu'on passe par-dessus les voies ferrées, il y a une hauteur minimum à respecter et tout pour pas empêcher le transport et le commerce, on est quand même dans un quartier d'origine assez industrielle.

1310 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Là, vous soulevez quelque chose d'autre. Donc vous pensez un peu à l'image du parc Jean-Drapeau, s'il y a un corridor vert.

1315 **M. MARTIN CLOUTIER :**

Oui.

1320 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Bon, ça, c'est vraiment un autre gabarit. Là, on parle de quelque chose de plus large.

M. YVES PROVENCHER :

1325

Bien, c'est sûr que l'idée principale, c'est pour réduire les îlots de chaleur. Donc on passe par-dessus les voies ferrées, c'est un îlot de chaleur déjà. Si on veut que les gens aillent de manière confortable, ça doit être verdi. C'est sûr que l'idéal, si on veut vraiment rêver, ça serait vraiment super que la biodiversité puisse aussi passer sur ce pont-là, mais, bon, on n'est pas en contact avec le budget ou la possibilité.

1330

M. DAVID HANNA, commissaire :

O.K. Merci beaucoup de votre contribution.

1335

LA PRÉSIDENTE :

Alors je vous remercie beaucoup, Monsieur Cloutier et Monsieur Provencher. J'inviterais maintenant Hélène Doyon et monsieur Philippe Pomerleau, s'il vous plaît. Bonsoir!

1340

M. PHILIPPE POMERLEAU :

Bonjour, Madame la présidente! Bonjour, Monsieur et Madame les commissaires. Je me présente, Philippe Pomerleau, directeur régional des opérations d'ADM Agri-Industries, mieux connue à Montréal sous l'enseigne Five Roses au-dessus des moulins à farine.

1345

ADM Agri-Industries est une division de *Archer Daniels Midland* qui œuvre depuis plus de 100 ans dans le secteur de la Pointe-du-Moulin ou qui opère un site depuis plus de 100 ans. Sont présents avec moi Hélène Doyon, urbaniste et consultante pour ADM, Pierre-Emmanuel Paradis, économiste et auteur de *L'expertise en économie* annexée au mémoire et Luce Lafontaine, architecte et auteure de *L'expertise en patrimoine* annexée au mémoire.

1350

1355 Donc ADM souhaite saluer l'initiative des élus de la Ville de Montréal pour la mise en place d'une consultation publique sur l'avenir du secteur Bridge-Bonaventure et de la Pointe-du-Moulin en amont d'un projet de règlement.

1360 ADM a soumis avec enthousiasme et optimisme un mémoire à l'OCPM afin de contribuer à la réflexion sur l'avenir d'un pôle économique et d'emploi important pour Montréal et le Québec. Notre mémoire contient plus de 100 pages incluant deux rapports d'expertise en économie et en patrimoine. Nous avons voulu expliquer les enjeux entourant un éventuel redéveloppement de la Pointe-du-Moulin et du secteur Bridge-Bonaventure et, on l'espère, apporter des pistes de solution qui permettront d'anticiper une cohabitation avec des industries pour les 100 prochaines années dans un secteur industriel qui l'est depuis plus de 100 ans. Cette présentation de dix minutes présente un aperçu de notre mémoire. Nous vous invitons à le
1365 consulter.

1370 Donc ADM, le site est actif depuis 1846. C'est un site unique, complexe industriel qui est toujours actif, le plus vieux sur l'île de Montréal depuis l'annonce de la fermeture de la brasserie Molson. ADM est très actif dans le maintien de l'usage d'origine et de l'entretien des bâtiments. Donc notre site, on reconnaît la valeur unique de notre site historique et puis on croit que le fait qu'on le mette en activité, bien, ça nous permet d'éviter qu'il devienne un prochain silo 5.

1375 ADM a acquis le site en 1993. Comme vous pouvez voir sur les photos, c'est un site dans lequel il y a eu beaucoup d'investissement par ADM depuis les 25 dernières années. Il y a plus de 80 personnes qui y travaillent : des meuniers, des opérateurs, des journaliers. Beaucoup d'investissements majeurs. Le dernier, en 2013, en partenariat avec Investissement Québec, plus de 20 millions \$. Ce qui est, encore aujourd'hui, un de nos sites les plus performants en Amérique du Nord. Puis, notre but, bien c'est de poursuivre cette consolidation-là, cette modernisation-là pour pouvoir continuer d'opérer, de servir nos clients pour les 100 prochaines
1380 années.

Comme vous le voyez sur la photo, ADM bénéficie vraiment d'un site exceptionnel avec

1385 des avantages importants au niveau logistique. On pense à l'axe maritime, ferroviaire, puis routier. Puis ça donne aussi une très grande accessibilité à nos très nombreux clients de la grande région métropolitaine. C'est ce qui explique le succès des entreprises dans ce secteur-là depuis plus de 100 ans, mais c'est ce qui explique aussi pourquoi on veut demeurer dans le secteur pour continuer d'y prospérer pour un autre 100 ans.

1390 Donc nos activités. On amène beaucoup de blé de l'Ouest, puis aussi de plus en plus du blé du Québec et produit en Montérégie. Ce sont des opérations en continu : sept jours, 24 heures par jour, pour répondre aux besoins des boulangeries, puis des autres transformateurs en agroalimentaire. Quand on y pense, le bon pain chaud que vous achetez le matin, bien, il a dû être produit dans la nuit, dans la journée qui précède. Ça fait que pour pouvoir satisfaire les
1395 besoins du boulanger, on doit être en mesure de le servir à toute heure du jour ou de la nuit, puis ça, sept jours/semaine pour répondre ultimement aux besoins des consommateurs. C'est vraiment un type d'industrie juste-à-temps.

1400 Sur l'image suivante, on voit un peu une description brève de nos activités sur notre site dans le fameux bâtiment qui abrite l'enseigne Five Roses, le bâtiment de brique rouge. On a trois moulins très modernes dont un à peu près exclusivement utilisé pour faire la production de Catelli qui est dans l'est de la Ville de Montréal, dont on produit la semoule de blé puis on leur envoie. Il y a plusieurs camions par jour pour qu'ils puissent fabriquer les pâtes qu'on connaît tous.

1405 Vous voyez un peu à l'arrière entre ce qui est décrit comme l'accès maritime et l'entrepôt près des galeries, ce sont les voies ferrées qu'on utilise. Puis, à l'avant, on voit l'entrepôt, l'expédition vrac, silo élévateur à grain, qui sont desservis par la rue Mill.

1410 Donc ADM globalement à Montréal, c'est 500 000 tonnes de grain par année qui sont transformées en farine. C'est 70 % de la farine qui est consommée par l'industrie alimentaire au Québec. Ça veut dire qu'ici dans la salle, il y a sept personnes sur dix aujourd'hui qui ont mangé des produits qui ont été fabriqués à partir de notre farine. Ça veut dire qu'à votre table, il y a deux

1415 personnes parmi vous qui ont probablement mangé des produits qui ont été fabriqués par ADM. Globalement, c'est plus d'un milliard de pains par année ultimement qui sont produits avec la farine d'ADM au Québec.

1420 Donc de là l'importance économique d'ADM, de notre site de Montréal, au cœur de l'industrie agroalimentaire au Québec. On a notre expert en économie qui a illustré que notre minoterie est en codépendance avec des dizaines d'entreprises québécoises, notamment Catelli qu'on a mentionnée, mais aussi Première Moisson, Biscuits Leclerc, d'autres entreprises alimentaires très innovantes qu'on dessert régulièrement à même notre site. Chaque emploi d'ADM est associé au minimum à plus de vingt emplois en aval de la chaîne de valeur
1425 bioalimentaire du Québec. On va beaucoup plus loin que la simple boulangerie. Il y a une multitude d'autres industries alimentaires qui ont besoin de farine, de semoule et d'autres produits de notre transformation.

1430 On a un échantillon de quelques-uns seulement de nos clients. Beaucoup de marques connues du quotidien, des consommateurs québécois ou montréalais. Puis, fait intéressant, plus de 90 % des clients sont situés dans la région de Montréal à moins de 100 kilomètres de Montréal. Ça fait que vraiment une localisation stratégique à proximité de nos clients pour justement satisfaire leur besoin de juste-à-temps pour répondre à leurs besoins croissants.

1435 Maintenant, maintenir ADM, ça va au-delà du simple besoin d'un maintien du zonage de notre site. C'est aussi, ça passe par le maintien des conditions d'exploitation qui est essentiel à la poursuite de notre mission. Le premier aspect, c'est la condition d'exploitation des wagons. On a besoin de plus de 480 wagons par mois de blé de l'Ouest canadien. C'est la majorité de notre approvisionnement de blé. Ça amène un enjeu de bruit, de vibration, de poussières et de
1440 sécurité sur les abords du site.

Un autre aspect des conditions d'exploitation, on propose une solution à l'aspect du ferroviaire. Il y a une grande partie de notre approvisionnement en blé durant l'ouverture de la

1445 saison navigable de la Voie maritime du Saint-Laurent qu'on peut transférer sur des natives auto-déchageants qui nous permettrait de pleinement profiter de l'accès maritime qui est tout juste à l'arrière de notre propriété, puis qui est un concept qui est à l'étude présentement.

1450 Un autre aspect très important, essentiel, pour que nos clients puissent venir chercher les produits finis qu'on fabrique pour eux, c'est le maintien de la rue Mill, le maintien d'un accès routier pour pouvoir faire nos expéditions de farine en sac, recevoir le blé du Québec produit en Montérégie et expédier les farines et les sons qui sont produits en vrac. C'est plus de 100 camions par jour en continu, de jour, de nuit, du lundi au dimanche. Ça, aussi, ça amène certains enjeux de bruit, de vibration, de poussières et de sécurité.

1455 Pour aller plus en profondeur sur l'accès routier, une chose qui est importante de souligner, c'est que la rue Mill fait partie présentement d'un appel d'offres de vente privée. C'est une rue privée, qui n'est pas publique, qui fait partie d'un appel d'offres de vente avec la Société immobilière du Canada. Donc, pour nous, c'est un très gros enjeu de savoir qu'une partie de
1460 cette rue-là pourrait ne plus être utilisée pour accéder à notre site. Ce processus de vente là a été mis de l'avant avant le processus de l'OCPM. Donc, à ce jour, on n'est pas encore certains de ce qui va en advenir. C'est dommage que ça ait été fait avant une réflexion collective mais heureusement, on imagine qu'avec le processus de l'OCPM, ça va permettre de mieux encadrer ce qui va être autorisé dans ce secteur-là aussi.

1465 Dans d'autres des conditions d'exploitation, bien, ça fait 100 ans qu'on est en zone industrielle. La question ne s'est jamais posée par rapport aux conditions d'exploitation, par rapport à notre existence. Cependant, ce qu'on sait, c'est qu'avec l'avènement potentiel d'usage sensible, d'usage résidentiel, bien ça devient soudainement un enjeu très important.

1470 Ça fait que dans les conditions d'exploitation, la cohabitation devient un enjeu fondamental. Donc les bruits, la poussière, ça devient une préoccupation potentielle quand il y a un voisinage sensible qui s'implante dans un milieu industriel. Le contrôle antiparasitaire qui est essentiel pour la salubrité alimentaire d'une minoterie demande d'avoir des périmètres de

1475

sécurité minimaux exempts d'usage résidentiel et d'usage sensible.

1480 Donc on a procédé à une expertise économique avec un expert qui a fait trois scénarios de développement. Scénario 1, c'est le statu quo qui permet de continuer l'exploitation telle qu'on la connaît. Deuxième scénario, c'est un scénario sans contrainte. Donc un développement qui n'a pas d'usage résidentiel ou sensible à proximité, puis qui maintient sensiblement les conditions d'exploitation existantes. Troisième scénario qui est celui qu'on aborde avec plus de détails, c'est un scénario avec contraintes, dans lequel il pourrait y avoir des développements avec usages résidentiel ou sensible à proximité, puis qui aurait définitivement un changement de nos conditions d'exploitation.

1485
1490 Donc ce scénario-là plus en détail avec contraintes entraînerait une baisse de l'activité de notre minoterie, puis peut-être progressivement jusqu'à une disparition pure et simple d'ADM dans le paysage montréalais et québécois. Ce que ça, ça veut dire, bien c'est une hausse significative du prix de la farine pour l'ensemble des clients d'ADM situés au Québec. On pense de l'ordre de 10 à 20 % parce que la matière devrait venir de l'extérieur du Québec. Ce que ça entraînerait, c'est une baisse conséquente de l'activité économique des fournisseurs directs et indirects d'ADM.

1495 Ce qu'on veut dire, c'est que la situation peut se résumer à une simple question : est-ce que les élus de la Ville de Montréal veulent consolider et faire croître les activités de la minoterie d'ADM qui est un patrimoine actif, historique, au cœur d'une chaîne économique agroalimentaire très importante en codépendance avec des dizaines d'entreprises québécoises?

1500 Le choix des élus doit considérer non seulement la perspective d'ensemble... Doit considérer la perspective d'ensemble de l'économie de la collectivité et non pas juste celle du budget municipal ou de l'intérêt des promoteurs immobiliers pour le secteur.

1505 Donc, pour nous, notre position, c'est que la consolidation des activités d'ADM, incluant nos conditions d'exploitation, et le redéveloppement du secteur sont possibles avec des

conditions adéquates de cohabitation qui sont adaptées à un secteur industriel et d'emploi.

1510 Des exemples inspirants? Mais lors de l'OCPM, on a eu le cas de la Vallée de la Chimie de Lyon dans lequel vraiment le développement s'adaptait aux réalités de l'industrie. On a la Vallée des élévateurs à grain dans lequel ADM opère une usine aussi, dans lequel on a un secteur typique très historique avec beaucoup de patrimoine, qui a su s'adapter à la réalité des industries qui y sont. Un côté de valorisation historique, un musée, centre d'interprétation. On a à Minneapolis le *Mill City Museum* qui met en valeur tout le patrimoine, puis l'héritage culturel de l'exploitation des moulins dans ce secteur-là de Minneapolis.

1520 Donc on vous propose aujourd'hui un survol de nos 25 recommandations, les grands thèmes. Le premier, puis je pense que c'est le plus important, c'est de rappeler les pouvoirs de la Ville de Montréal, son rôle à titre de statut de la métropole économique du Québec. Elle a le pouvoir de prendre des décisions à même ses outils, d'assurer la continuité de l'exploitation de notre minoterie.

1525 La modification du processus de vente des terrains de la Pointe-du-Moulin par la SIC qui a été débuté avant les débuts de la consultation de l'OCPM, l'acquisition de la rue Mill pour officialiser son caractère public et assurer l'accès aux installations d'ADM, parce que présentement, cette rue-là, elle est privée et elle fait partie d'un processus de vente.

1530 Ensuite, des modifications réglementaires pour le maintien des industries, puis du secteur d'emploi pour assurer des conditions de cohabitation optimales.

L'interdiction des usages résidentiels et sensibles minimalement à l'intérieur d'un périmètre de sécurité minimal de 100 mètres.

1535 Ensuite, des mesures de cohabitation et de sécurité en bordure des voies ferrées, de la rue Mill et la réalisation d'études en collaboration avec ADM pour déterminer les bonnes mesures d'atténuation nécessaires pour les nouvelles constructions.

Et, enfin, un mécanisme de divulgation obligatoire pour les futurs acheteurs et locataires dans le secteur. Merci beaucoup pour votre écoute.

1540

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Tu veux commencer?

1545

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Oui, je peux commencer. Assez rapidement, une question par contre qu'on n'avait pas prévue. Lorsque vous parlez des nuisances liées au chemin de fer, vous parlez de, évidemment, vibration, etc., et vous parlez évidemment de l'étude du déchargement par bateau. Il n'y aurait pas de nuisance?

1550

M. PHILIPPE POMERLEAU :

C'est qu'au lieu d'avoir de l'activité ferroviaire sept jours/semaine, 24 heures par jour pendant un mois, on peut remplacer l'ensemble de ce 480 wagons par mois par un déchargement à deux déchargements de bateau par mois, chaque déchargement prend à peu près 24 heures. Ça fait qu'on réduit beaucoup la durée d'exposition à une source potentielle de bruit. C'est un bruit qui est beaucoup plus continu plutôt qu'un bruit aléatoire qui est caractéristique aux manœuvres ferroviaires.

1555

1560

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

O.K. Mais on est d'accord que lorsque ce n'est pas possible de naviguer, on revient...

1565

M. PHILIPPE POMERLEAU :

Exactement. C'est durant la saison d'exploitation de la Voie maritime du Saint-Laurent qu'on peut avoir accès à cette alternative-là.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1570

Bien. Mon autre question, quelles seraient les activités absolument incompatibles, à part le résidentiel dont vous avez parlé tout à l'heure?

M. PHILIPPE POMERLEAU :

1575

J'inviterais Hélène à élaborer là-dessus.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1580

D'accord.

Mme HÉLÈNE DOYON :

1585

Oui. Bonsoir! En fait, on fait une proposition d'ailleurs pour les abords du site d'ADM en termes d'usages compatibles. A contrario, si on y va quelque chose qui est totalement incompatible, c'est notamment avec les mesures de sécurité pour les contrôles antiparasitaires, c'est essentiellement les usages résidentiel et dits sensibles.

1590

Et on vous propose d'ailleurs d'élargir la définition « d'usages sensibles » qui est actuellement présente au règlement de Ville-Marie, qui inclurait notamment des établissements hôteliers. Dans le fond, l'idée ici, c'est aussitôt qu'on a des gens qui sont sur une longue période de temps ou qui passent la nuit, donc durant le sommeil, etc., advenant que les mesures d'urgence ou le plan de mesures d'urgence va être déployé, c'est beaucoup plus difficile de faire déplacer, de faire évacuer les personnes rapidement. Alors quand on peut avoir quelque chose de jour, on peut planifier certaines activités où est-ce qu'on a un moins grand achalandage, par exemple, les week-ends et autres. Donc ça se fait.

1595

On disait, par exemple, à la limite, du bureau est beaucoup plus compatible qu'un usage

1600 résidentiel parce que, bon, on travaille tous beaucoup mais généralement, on ne travaille pas ou
moins le soir – sauf ce soir – et le week-end. Donc, généralement, on est capable de mieux
prévoir ce qui peut arriver et mieux déployer le plan de mesures d'urgence.

1605 Donc, il y en a effectivement, ce qu'on a défini dans le mémoire, comme étant les usages
sensibles et sur la base de la définition de l'arrondissement en l'élargissant également puisque le
milieu hôtelier, écoutez, c'est quand même extrêmement fréquenté surtout les week-ends, c'est
un site effectivement touristique, on en est conscients. L'idée ici, c'est de placer le bon usage au
bon endroit. Ce n'est pas être sans usage mais c'est de le placer au bon endroit et dans le
respect des conditions d'exploitation qui sont possibles.

1610

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Donc essentiellement, le résidentiel et l'hôtelier.

1615

Mme HÉLÈNE DOYON :

Oui. Puis, à ça, on ajoute les activités de garderie, les activités d'hébergement,
hospitalier, etc., donc tout ce qui est public à ce moment-là, santé, c'est inclus aussi dedans.

1620

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Merci.

1625

LA PRÉSIDENTE :

Vous y allez par la négative, alors de façon positive, qu'est-ce que vous avez en tête?

Mme HÉLÈNE DOYON :

1630 Alors, on va y aller par la positive. Oui, tout à fait. D'ailleurs, on vous propose un projet
justement sur la base *Mill City Museum* un peu qui serait fait. Ça pourrait être un projet justement
d'interprétation ou de découverte qui serait ouvert au public, bien sûr, en collaboration, par
exemple, avec Parcs Canada, qui pourrait avoir un site d'interprétation qui soit là. L'idée, c'est de
1635 passer – comment qu'on peut interpréter – du blé à la farine au pain, donc avec une boulangerie,
comme ça peut être des commerces également, mais aussi de miser sur tout ce qui est métier et
autres. ADM forme un paquet de meuniers par année, annuellement. Donc il y a tout l'aspect
traditionnel des métiers également qui peut être mis en valeur là. Donc ça peut être des ateliers
d'artisans, d'artistes qui soient là également. Ça peut être avec des entreprises, des bureaux.
Alors, tout ce mélange-là peut être tout à fait compatible avec des activités à côté, bien sûr.

1640

LA PRÉSIDENTE :

 Moi, j'ai une autre question qui est d'un autre ordre, qui concerne la circulation. On a eu
l'occasion, la commission, de se promener, on a marché à travers et il demeure que dans
1645 l'environnement de votre entreprise, comment dire, je ne dirais pas que c'est un... pour des
néophytes, pour des gens qui ne s'y connaissent pas, mais c'est un enchevêtrement de
circulation. Avez-vous des idées sur une façon d'améliorer la circulation sous l'autoroute, qui
serait intéressante pour tout le monde?

1650

Mme HÉLÈNE DOYON :

 Bien, sur l'autoroute...

1655

LA PRÉSIDENTE :

 Y compris pour les camions.

Mme HÉLÈNE DOYON :

1660 Oui. Bien, la question des manœuvres sont assez difficiles pour l'instant.

LA PRÉSIDENTE :

1665 Oui.

Mme HÉLÈNE DOYON :

1670 On ne se le cachera pas. C'est-à-dire les manœuvres, c'est quasiment au 90. C'est sûr qu'un redressement de Riverside peut être intéressant. Nous, on a un accès qui est juste sur le côté. Je peux peut-être remettre l'accès aux camions pour... Vous voyez ici? Peut-être sur Riverside, donc on a besoin d'avoir l'accès aussi sur ce côté-là et juste de corriger...

LA PRÉSIDENTE :

1675 Riverside, c'est la petite rue là.

Mme HÉLÈNE DOYON :

1680 Oui. Mon Dieu, attendez, si je peux le voir. La souris n'a pas l'air de...

LA PRÉSIDENTE :

Disons que la grande rue, c'est Mill, puis la petite, c'est Riverside.

1685 **Mme HÉLÈNE DOYON :**

Effectivement. Juste sur le coin des Forges, en fait. Les Forges n'est pas illustré, voilà.

LA PRÉSIDENTE :

1690

Oui.

Mme HÉLÈNE DOYON :

1695

Alors, Riverside – oui, merci, je savais qu'on avait... qu'on n'était pas loin – donc c'est effectivement ici. En fait, je le pointe à l'endos de vous, ce qui ne donne pas... Bon, effectivement, la question de la rectification de la rue Riverside pourrait amener justement une meilleure circulation. Nous, essentiellement, ce qu'on constate – puis tu me corrigeras Philippe – essentiellement, c'est que les accès, les camions qui sont les clients qui viennent – ADM ne fait pas la livraison, c'est les clients qui viennent – proviennent essentiellement par Mill, Riverside, Bridge et l'autoroute. Quelques-uns, bien sûr, vont réemprunter pour aller vers le Vieux-Montréal, comme par exemple, les biscuits chinois Wing compagnie, donc évidemment parce que leur usine est juste là.

1700

1705

Donc il y en a quelques-uns qui vont aller vers l'est par là, mais essentiellement, ça serait davantage de corriger les intersections. Le camionnage, il est là, il passe actuellement sur l'autoroute et c'est possible, je pense, de faire quelque chose qui peut être...

M. DAVID HANNA, commissaire :

1710

J'ai quatre questions, mais vous avez répondu à la première. Ça concerne la rue Mill. Nous étions tous très, très surpris d'apprendre que la rue Mill est privée.

Mme HÉLÈNE DOYON :

1715

Oui, depuis plus de 100 ans.

M. DAVID HANNA, commissaire :

1720 Mais j'ai vu une carte où vous montriez exactement que c'est entre le pont du canal et votre minoterie que cette partie est privée, mais pas, si je comprends bien, devant vous.

Mme HÉLÈNE DOYON :

1725 En fait, elle est privée – juste pour vous corriger – dans le fond, elle est privée jusqu'à peu près sous l'autoroute, sauf erreur. Par contre, la partie qui est en grisé, c'est la partie qui est actuellement mise en vente par la SIC. Alors donc, voilà. Mais l'ensemble de la rue Mill, elle est privée depuis plus de 100 ans. C'est un bail de 100 ans que la Ville avait avec le Port de Montréal. Le Port de Montréal a rétrocédé à la SIC en 2010-2011.

1730

M. DAVID HANNA, commissaire :

Alors où exactement cette rue privée?

1735

Mme HÉLÈNE DOYON :

Donc, minimalement sous l'autoroute – je ne veux pas me tromper – jusqu'à l'intersection du pont pour aller vers le Vieux-Port. Sauf erreur, environ.

1740

M. DAVID HANNA, commissaire :

O.K. Mais ils vendent la moitié de la rue, si je comprends bien?

Mme HÉLÈNE DOYON :

1745

La rue serait mise en vente effectivement dans le processus d'appel d'offres actuellement.

M. DAVID HANNA, commissaire :

1750

O.K.

Mme HÉLÈNE DOYON :

1755

Alors, vous comprenez? Vous voyez où est-ce qu'il y a notre point d'interrogation? Le point du point d'interrogation, nous, ça, c'est l'accès à notre entrepôt. Évidemment, tous les boulangers qui viennent chercher la farine en sac doivent avoir accès à cet entrepôt-là, 24 heures sur 24.

1760

M. DAVID HANNA, commissaire :

Tout à fait. Bon, ça, c'est notre surprise. Deuxième élément qui nous a vraiment surpris, votre projet de grue convoyeur maritime...

1765

Mme HÉLÈNE DOYON :

Oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

1770

... bon, si vous avez une photo? Voilà. On voit donc en bas à droite le bateau et nous étions très surpris d'apprendre que les pieds de cette grue-là reposeraient sur une propriété qui appartiendrait non pas au Port de Montréal mais encore une fois à la SIC.

1775

Mme HÉLÈNE DOYON :

Oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

1780

Nous croyions, ignorants que nous sommes, qu'avec la clôture qui est là avec la grosse pancarte *Port de Montréal* que les voies ferrées et le bord du quai appartenaient tout au Port de Montréal. Mais il semblerait que non, ce n'est pas le cas. Les voies ferrées seulement. Pourriez-vous clarifier ce point-là?

1785

Mme HÉLÈNE DOYON :

Oui.

1790

M. PHILIPPE POMERLEAU :

On va sortir la même photo qui montrait la propriété de la rue Mill puis on voit le détail.

M. DAVID HANNA, commissaire :

1795

Oui, puis on voit...

Mme HÉLÈNE DOYON :

1800

Voilà. Ce que vous voyez en gris, c'est la propriété de la Société immobilière. Les détails, effectivement, je pense, c'était au Port de Montréal, puis les terrains excédentaires sont rétrocédés à la SIC mais je vais me garder le détail en réserve.

1805

Essentiellement, nous, pour réaliser ce projet-là, il nous faut une condition essentielle : c'est de s'entendre avec le propriétaire actuellement qui est la SIC ou le futur, en fait, qui va être le promoteur immobilier qui va en faire l'acquisition, pour réaliser ce projet-là. Pourquoi? Essentiellement, si je remets la petite photo qui est ici, pour réaliser ce projet-là, le navire, c'est un navire auto-déchargeur, j'ai l'impression avec une espèce de bras canadien, une grue, là.

1810 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

C'est ça.

1815 **Mme HÉLÈNE DOYON :**

Le bras est sur le navire, il n'est pas fixe, il ne serait pas installé. Donc il y aurait l'installation d'une trémie sur un bloc de béton ou peu importe, avec un convoyeur qui passerait, par exemple, sous les galeries – on est à l'étude très, très préliminaire. Nous, on a commencé il y a déjà quelques années – un convoyeur pour alimenter directement l'usine à ce moment-là. 1820 Nous, on est propriétaires des premières galeries, pas de la seconde – évidemment, de ce côté-là, celle qui est plus foncée nous appartient – mais il faudrait pouvoir l'acheminer.

M. DAVID HANNA, commissaire :
1825 O.K. Alors pour préciser...

Mme HÉLÈNE DOYON :
Oui.

1830 **M. DAVID HANNA, commissaire :**
... pour vraiment bien comprendre, le bras...

1835 **Mme HÉLÈNE DOYON :**
Oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

1840

... il est alors sur le bateau ou sur le quai?

Mme HÉLÈNE DOYON :

1845

Oui, sur le bateau.

M. DAVID HANNA, commissaire :

1850

Il est sur le bateau.

M. PHILIPPE POMERLEAU :

1855

Il est sur le bateau, il se déploie au-dessus du quai pour aller rejoindre une trémie dans laquelle va être déchargé le blé.

M. DAVID HANNA, commissaire :

1860

Ah, O.K. Alors, vous, vous avez comme installation permanente, quoi exactement? Tout?

M. PHILIPPE POMERLEAU :

1865

Un mini silo qui va recevoir le blé du navire et ce mini, ce petit silo-là qui sert de réservoir tampon entre le convoyeur du navire et le convoyeur qui va alimenter notre usine, à partir de ce petit silo, là, une série de convoyeurs va amener le blé déchargé sur le site dans...

M. DAVID HANNA, commissaire :

1870 Alors deux questions sous-jacentes. Avez-vous un croquis, quelque chose de ce système qu'on pourrait voir?

Mme HÉLÈNE DOYON :

1875 Oui. À la page 35, puis on pourra vous en soumettre d'autres. On a mis seulement deux extraits. À la page 35 de notre mémoire, vous avez une vue en coupe où vous voyez un petit peu la dimension de la trémie, à quoi ça ressemblerait.

M. DAVID HANNA, commissaire :

1880 Oui.

Mme HÉLÈNE DOYON :

1885 Évidemment, tout ça est préliminaire, on s'entend. On est en pré-étude, mais on pourrait vous soumettre d'autres croquis également et on en a d'autres, des simulations qui ont été faites.

M. DAVID HANNA, commissaire :

1890 Ça serait souhaitable donc en plan et en élévation pour bien comprendre le gabarit. Et donc, est-ce que vous avez parlé au Port pour...

Mme HÉLÈNE DOYON :

1895 Oui, oui.

M. PHILIPPE POMERLEAU :

1900 Oui, on a parlé au Port parce qu'il faut parler à la capitainerie du port pour les manœuvres de bateau. C'est d'ailleurs pour ça que le bateau est situé à cet endroit-là, pour ne pas nuire au navire d'Empire qui fait la liaison avec les Îles-de-la-Madeleine, Terre-neuve, Labrador, deux fois par semaine. C'est pour ça qu'il est à cette position-là, pour pas nuire à ses opérations, et puis ça a été préapprouvé par le Port de Montréal. C'est un concept qui est réalisable en avant-projet. Ce qui nous manque, c'est de concrétiser la possibilité avec le propriétaire actuel ou le futur propriétaire de pouvoir occuper un certain terrain pour des installations somme toute minimales, pour qu'on puisse l'exécuter.

1905

M. DAVID HANNA, commissaire :

1910 O.K. Troisième question, le camionnage. Alors, vous avez des camions qui arrivent de différents sens et vous prévoyez en fait une hausse de trafic de camionnage compte tenu de votre expansion auprès des compagnies situées au Québec, n'est-ce pas? Est-ce que j'ai bien compris?

M. PHILIPPE POMERLEAU :

1915 Bien, c'est sûr, on a des perspectives de croissance, et puis, généralement, la croissance se fait dans la farine qui est expédiée en vrac. Ça fait que, oui, il pourrait y avoir une augmentation, je pense, pas significative mais de peut-être 10 ou 20 ou 30 %, c'est dur à quantifier, mais on ne parle pas de tripler ou de quadrupler.

1920

M. DAVID HANNA, commissaire :

O.K.

1925 **M. PHILIPPE POMERLEAU :**

Ça serait beaucoup plus modeste.

1930 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Donc par camion, ça pourrait augmenter de...

M. PHILIPPE POMERLEAU :

1935 Je ne veux pas hasarder un chiffre mais c'est de la croissance organique, là, je veux dire.

M. DAVID HANNA, commissaire :

1940 D'accord. Et quant à ce camionnage, le vrac, est-ce qu'il arrive uniquement de la Bonaventure ou...

M. PHILIPPE POMERLEAU :

Je dirais principalement.

1945 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Oui?

1950 **M. PHILIPPE POMERLEAU :**

De Bonaventure, avec un peu de rue, la rue Bridge.

M. DAVID HANNA, commissaire :

1955

O.K.

M. PHILIPPE POMERLEAU :

1960

Mais surtout de Bonaventure.

M. DAVID HANNA, commissaire :

1965

Et de l'autre côté, la rue Mill vers le Vieux-Montréal, vous avez comme une flèche qui va par là. Et ça, c'est plutôt quoi? Des camions de livraison?

M. PHILIPPE POMERLEAU :

1970

Des camions pour les sacs de farine pour les plus petites boulangeries, comme on parlait les biscuits chinois qui ont peut-être leur site de transformation en périphérie du centre-ville, pour lesquels c'est une avenue plus pratique de passer par la rue Mill via le pont pour aller dans le secteur du Vieux-Port.

M. DAVID HANNA, commissaire :

1975

O.K.

M. PHILIPPE POMERLEAU :

1980

Mais là, on parle des boulangeries plus artisanales, des plus petits volumes, qui viennent chez nous, pas pour de la farine en vrac mais davantage pour de la farine en sac. C'est souvent leur propre véhicule de livraison, des camions un peu plus modestes dans certains cas dans lesquels ils vont livrer leurs produits à eux, puis ils viennent chercher la farine en sac chez ADM.

1985 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Parfait. Une toute dernière. Quant aux lignes directrices par rapport à la proximité ferroviaire, au développement urbain, vous avez, bien sûr, toutes sortes de gabarits en termes de vibration, de sons et tout. Et j'ai noté donc votre limite quant au règlement de l'arrondissement de 40 décibels max permis, mais c'est bien sur 24 heures.

1990

Mme HÉLÈNE DOYON :

Oui. En fait, actuellement, le règlement d'arrondissement prévoit en bordure des voies ferrées uniquement et non pas en bordure de la rue Mill – ça, on en fait une recommandation aussi de l'ajouter – qui est de niveau sonore intérieur dans les nouvelles constructions, soit 40 dBA Leq 24 heures effectivement.

1995

M. DAVID HANNA, commissaire :

2000

Oui. Bien ça, évidemment, vous prenez votre train unique par jour.

Mme HÉLÈNE DOYON :

Non, non. Ça, c'est ce que la Ville exige que le niveau sonore soit atteint à l'intérieur pour les nouvelles constructions. C'est pas le bruit que nous on génère.

2005

M. DAVID HANNA, commissaire :

Que le train génère.

2010

Mme HÉLÈNE DOYON :

Non. Non, non. Non.

2015

M. DAVID HANNA, commissaire :

Non?

2020 **Mme HÉLÈNE DOYON :**

S'il y a un nouveau bâtiment qui se construit dans le secteur, à l'intérieur de ce bâtiment-là, le constructeur devra amener des mesures d'insonorisation pour s'assurer que le niveau des gens qui demeurent à l'intérieur soit à 40 dBA.

2025

M. DAVID HANNA, commissaire :

Sur 24 heures.

2030 **Mme HÉLÈNE DOYON :**

Oui, effectivement. Je pense que c'est 24 heures.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2035

Mais c'est une moyenne, ça.

Mme HÉLÈNE DOYON :

2040 Oui, effectivement.

M. DAVID HANNA, commissaire :

Sur 24 heures.

2045

Mme HÉLÈNE DOYON :

Oui.

2050 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Donc si vous avez du 100 décibels et plus pendant un certain temps, mais le reste du temps, c'est tranquille...

2055 **Mme HÉLÈNE DOYON :**

Je pourrai voir, je pourrai le valider. Je vais le valider.

2060 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

C'est à vérifier, je crois.

Mme HÉLÈNE DOYON :

2065 Tout à fait. Tout à fait.

M. DAVID HANNA, commissaire :

Bon, d'accord. Merci.

2070

LA PRÉSIDENTE :

Alors, merci beaucoup, Madame Doyon, Monsieur Pomerleau. Puis, s'il y a de l'information additionnelle, vous la transmettez avec madame Jolly.

2075

Mme HÉLÈNE DOYON :

Oui, pour les esquisses et le projet, tout à fait.

2080 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Alors, merci beaucoup. On prendrait une pause de dix minutes, puis on revient avec monsieur Silès.

2085

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

REPRISE DE LA SÉANCE

2090

LA PRÉSIDENTE :

Alors, on va reprendre. Monsieur Damien Silès, s'il vous plaît. Je vous inviterais à présenter votre collègue.

2095

M. DAMIEN SILÈS :

Oui, avec grand plaisir. Madame la présidente, Monsieur et Madame les commissaires, merci de nous recevoir. Damien Silès, donc directeur général de Quartier de l'innovation Montréal. Je suis accompagné ce soir de Benjamin Leclerc qui est étudiant en urbanisme à l'UQAM, qui travaille actuellement en tant que stagiaire au Quartier de l'innovation de Montréal.

2100

Donc dans les dix minutes, les neuf minutes qui me sont allouées, je vous remercie de nous donner la parole et de vous expliquer en plusieurs chapitres qui nous sommes, différents conseils, pourquoi nous soutenons le développement et projet de Bridge-Bonaventure et surtout le soutien de la construction de 1.2 million de pieds carrés d'espace de travail et je dirais encore

2105

mieux, les 800 000 pieds carrés dédiés pour le premier hub de technologie propre au Québec.

2110 Le Quartier de l'innovation a été créé il y a six ans par l'ÉTS et par McGill. Nous avons actuellement deux autres universités, Concordia et UQAM qui ont rejoint le quartier. Nous avons une trentaine de partenaires privés et les trois paliers gouvernementaux : provinciaux, fédéraux et municipaux qui participent à ce que je dirais notre vision à être le premier territoire d'expérimentation urbaine de calibre international.

2115 Notre mission est claire. Notre mission consiste à développer et cultiver un écosystème innovant qui est unique parce qu'il réunit le citoyen, il réunit l'académique et naturellement le privé. Montréal est la première ville universitaire au Canada avec 220 000 étudiants, donc des milliers de cerveaux, la deuxième en Amérique du Nord. Le Quartier de l'innovation, on appelle ça des oreillers, donc des chambres d'étudiants, plus de 2 000 chambres d'étudiants uniquement dans ce quartier. Ce quartier va de la rue Atwater à la rue McGill, de René-Lévesque au canal Lachine en englobant Bonaventure et le silo no 5.

2120 Et ce que nous faisons actuellement, ce sont des expérimentations urbaines et c'est quelque chose d'unique et qui nous donne aussi une très bonne connaissance des enjeux économiques et, surtout, surtout l'importance cruciale de créer des espaces de travail avec donc ce pôle d'écotechnologie.

2125 Et ce que nous faisons actuellement, ce sont des expérimentations urbaines et c'est quelque chose d'unique et qui nous donne aussi une très bonne connaissance des enjeux économiques et, surtout, surtout l'importance cruciale de créer des espaces de travail avec donc ce pôle d'écotechnologie.

2130 Nous voulons garder nos talents, nous voulons profiter... Vous savez que les milléniaux recherchent à travailler au centre-ville, à rester au centre-ville, à dormir, à y faire la fête et Montréal fait partie des rares villes en Amérique du Nord où sont centre-ville est habitable. On a une vie, une vie de quartier au centre-ville, et on a une vie festive, si on le veut, une vie étudiante aussi qui est très importante. Et pour les milléniaux, et on le voit parce qu'on a une attraction internationale, cette qualité de vie est exceptionnelle pour une ville et très rare pour une ville en

2135 Amérique du Nord.

Donc ce qu'on veut à partir de tout ça, c'est d'être capable de garder ces talents et d'avoir donc la possibilité d'avoir des espaces de travail. Donc le Quartier de l'innovation soutient la créative d'une locomotive économique innovante, soit ce hub en technologie propre.

2140

Alors, les constats généraux rapidement. Bien, un enjeu mondial et ça tombe à point parce que vendredi, Montréal était sur la mappe mondiale avec les manifestations sur les enjeux environnementaux. Donc on a, dans un premier temps, un défi de la transition énergétique et du réchauffement climatique. Si on regarde d'un point de vue national, on parle au Québec... Le Québec n'a pas encore d'adresse pour le développement d'une nouvelle économie verte, ce qui est très important actuellement, c'est un enjeu majeur. Si on regarde d'un point de vue enjeu de la ville, on se retrouve actuellement avec des banlieues dortoirs, des zones de bureau hors ville où on nécessite naturellement du transport, la voiture, congestion, pollution, etc. Et peut-être plus un enjeu donc local pour Bridge-Bonaventure, qui est actuellement une espèce de no man's land, qui est enclavé, partiellement connecté à différentes trames urbaines.

2145

2150

Donc les constats spécifiques, il y en a deux actuellement. La première – et j'insiste – c'est l'importance de la création d'espaces de travail. Nous manquons dans ce quartier de pieds carrés pour la croissance économique et le maintien des activités économiques. On se rend compte – Montréal compte à peu près 2 600 startups, dans le Quartier de l'innovation, on en compte entre 450 et 600, dirais-je – qu'une fois que ces jeunes pousses deviennent matures, elles ne peuvent plus rester dans ce quartier parce qu'il n'y a plus d'espace disponible.

2155

Et l'avantage d'utiliser ces ponts essentiels et ce savoir-faire unique que nous avons à Montréal, à savoir de travailler par la suite avec l'ÉTS, avec McGill, Concordia, etc., développer des chaires de recherche, ça reste très difficile. Et ce qu'on s'aperçoit, c'est qu'on a un changement de paradigme dans le sens où les entreprises se déplacent en périphérie, sur la Rive-Sud où c'est moins cher, où il y a de l'espace. On est en train de créer finalement une ville où on habite et où on va prendre la voiture pour travailler à l'extérieur. Et ce quartier donc, on a un manque flagrant d'espaces de travail, dirais-je.

2160

2165

Donc on s'entend qu'il y a aussi une pénurie d'espaces de travail, de travail comme des grandes surfaces, des ateliers, etc., de cocréation, ça n'existe plus. Actuellement, tout a été développé. Donc on a vraiment ce réel besoin.

2170

Je dirais une chose, on manque d'initiative dans le sens où on a 220 000 étudiants, c'est énorme, c'est une première au Canada, et on peut utiliser cette force et lui donner un espace et lui donner des forces pour y rester. Et ce projet permettrait justement de faire les ponts entre les universités.

2175

Le deuxième constat est un constat sur les technologies vertes. On l'a vu vendredi dernier, c'est un problème majeur, un problème naturellement en développement durable. On parle d'économie vertueuse, d'intégration sociale et de respect des équilibres, des écosystèmes. On parle aussi pour la vitalité et la sécurité économique de notre métropole. On parle aussi de résilience économique et urbaine, ce qui est une première, qui serait une première, la capacité donc à réagir, à rebondir à de nouvelles économies vertes.

2180

Donc les avantages pour nous d'avoir un projet comme celui-ci, dans un premier temps, ce serait de revitaliser une entrée de la ville avec la création d'espaces, d'une vie innovante à la pointe de la technologie; créer un espace aussi attractif pour les visiteurs, pour les entrepreneurs et les investisseurs locaux, nationaux et internationaux; créer naturellement une nouvelle adresse en développement durable, en économie verte. Et aussi la possibilité de, je dirais, faire des bébés, à savoir d'avoir une zone dans laquelle on va pouvoir faire des expérimentations environnementales et ensuite utiliser ce savoir-faire pour Montréal, pour la métropole et pour le Québec. Et donc, on se retrouverait avec une zone complètement nouvelle.

2185

2190

Le deuxième point au niveau des avantages, c'est de préserver donc l'esprit des lieux. Comme vous le savez, on l'a vu tout à l'heure, c'est un territoire qui est chargé d'histoire et donc l'idée de consolider les deux axes majeurs de l'identité du quartier, à savoir l'économie versus innovation, espaces de vie versus communauté.

2195

2200 Troisième point, mutualiser intelligemment les ressources. Donc mise en commun d'infrastructure coûteuses, inaccessibles pour de nombreux acteurs; espaces de rencontres, la création d'espaces de rencontres, de réseautage, de coconception, encore une fois avec cette nouvelle génération qui vient habiter dans le quartier; et, naturellement, proximité des acteurs économiques et du savoir; externalité économique positive, par exemple.

2205 Le quatrième et dernier point qui est toujours... qui est tout en proposant un milieu de vie attractif, donc un espace de vie complet, une alternative réelle et pertinente à l'automobile, et la mobilité cruciale pour la santé économique d'une métropole.

2210 On parle, on va voir la possibilité de transport actif, on est en train de développer une navette électrique autonome dans La Petite-Bourgogne. On peut imaginer faire la même chose par la suite dans un tel quartier. On parle d'espaces pour les piétons, ainsi que les parcs. On parle naturellement du REM, transport collectif électrique. Donc tout ça, ce qu'on appelle des modalités douces permettent justement d'améliorer la vie de quartier.

2215 Donc pour finir, en conclusion, nous soutenons donc ce projet de hub technologie propre parce que, pour nous, il va revitaliser l'espace historique innovant et ouvrier avec un projet d'avenir permettant la création de plus de 2 000 emplois. Également, la mise en place d'un espace de vie mixte dans un usage avec des résidents, on s'entend. Et, aussi, une place donnée aux mobilités douces, j'en parlais, collectives, transport électrique, transport actif. Résilience urbaine et économie renouvelée.

2220 On parle aussi d'une inscription de ce projet dans le plan stratégique de la Ville, territoire d'expérimentation urbaine et technologique. On parlait tout à l'heure, je parlais de centre-ville habité, où on voit une collaboration entre citoyens, acteurs du milieu de l'art, des savoirs, de la culture et des institutions économiques.

2225 Donc on parle vraiment de qualité de vie, d'emplois et de prospérité, trois mots qui tiennent à cœur le développement du Quartier de l'innovation et de Montréal. Je vous remercie beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

2230 Merci, Monsieur. Peut-être une première question. À la page 9 dans votre mémoire, vous indiquez, vous y avez fait référence aussi, de ce que le hub dont il est question nécessiterait 800 000 pieds carrés pour le développement des technologies vertes, plus l'expérimentation, puis le développement, puis plus 1.2 million de pieds carrés de bureaux. Où est-ce que vous entreverriez ces emplacements-là sur le territoire?

2235

M. DAMIEN SILÈS :

 Ce qui se passe actuellement, nous travaillons au développement des zones d'innovation que le gouvernement provincial est en train de mettre en place...

2240

LA PRÉSIDENTE :

 Oui.

2245

M. DAMIEN SILÈS :

 ... et nous travaillons donc avec Cycle Capital qui va être gestionnaire indirect d'un tel projet. Ces chiffres viennent de leurs études et l'idée de créer donc dans le projet de développement immobilier qui devrait être présenté, la possibilité de représenter au rez-de-chaussée ce nombre de pieds carrés.

2250

LA PRÉSIDENTE :

 Oui, mais ma question, peut-être qu'elle pourrait être posée aussi à Cycle Capital qui vient, je pense, lundi.

2255

M. DAMIEN SILÈS :

Oui.

2260

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce qu'il y a un endroit précis dans le secteur où ça pourrait s'installer?

2265

M. BENJAMIN LECLERC :

Ça serait plutôt dans l'ouest du territoire.

LA PRÉSIDENTE :

2270

O.K.

M. DAMIEN SILÈS :

2275

À savoir?

M. BENJAMIN LECLERC :

À savoir à l'ouest de l'autoroute Bonaventure.

2280

LA PRÉSIDENTE :

Ça va.

2285 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Donc tout le long site le long de la rivière entre Samuel-De Champlain et Victoria. C'est ça que vous ciblez au juste.

2290 **M. BENJAMIN LECLERC :**

O.K.

LA PRÉSIDENTE :

2295

Parfait. C'est bon?

M. DAVID HANNA, commissaire :

2300

Et il parlait de 2 000 emplois. 2 000 emplois prévus...

M. DAMIEN SILÈS :

Oui.

2305

M. DAVID HANNA, commissaire :

... dans ce centre.

2310 **M. DAMIEN SILÈS :**

Tout à fait.

LA PRÉSIDENTE :

2315

Oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2320

Parfait. Et le centre serait financé plus précisément par?

M. DAMIEN SILÈS :

2325

Le projet, à la base, est un fonds d'investissement, on en parlait, Cycle Capital qui est intéressé donc à développer ce projet à partir de financement qui était trouvé de plus de 100 millions \$ et qui permet justement d'avoir une attraction, d'attirer non seulement des startups, donc de jeunes pousses, mais aussi des entreprises qui ont pignon sur rue, qui travaillent en développement d'économie verte.

2330

M. DAVID HANNA, commissaire :

2335

O.K. Et, à la page 7, vous parlez comme quoi votre projet serait comme un genre de lien entre le centre-ville d'un côté, Pointe-Saint-Charles de l'autre, en tant que communauté, espace communautaire. Mais si je comprends bien votre projet, ce n'est pas tout à fait ça parce que vous êtes au fond à l'écart de la communauté de Pointe-Saint-Charles qui est nettement loin et coupée de tout accès de votre projet. Donc c'est plus en relation, je crois, il me semble...

M. DAMIEN SILÈS :

2340

Nous avons modifié notre cartographie. Pourquoi? Parce que nous travaillons également actuellement avec le gouvernement provincial pour être reconnu comme zone d'innovation. Vous savez que le gouvernement est en train de finaliser des zones d'innovation au Québec et nous désirons nous associer, nous avons le... Nous travaillons déjà là-dessus avec Cycle Capital. On

2345 n'imagine pas un quartier de l'innovation ne pas travailler avec un tel projet, surtout être le pont
au niveau des universités. Ce qui fait que, je dirais, le quartier Bridge-Bonaventure fait partie
indirectement du Quartier de l'innovation. Nous avons défini et redéfini justement pour l'inclure et
pour être capable, si ce projet fonctionne, de travailler et de faire directement ces ponts
universitaires avec ces emplois et ces entreprises qui vont être créées.

2350

M. DAVID HANNA, commissaire :

Alors, plus précisément, donc maintenant qu'on cerne un peu mieux le lieu, la clientèle,
votre cible, c'est les milléniaux, je comprends bien.

2355

M. DAMIEN SILÈS :

Bien, on s'entend, il y a des milléniaux, certes, mais il y a d'autres personnes qui vivent
dans ce quartier.

2360

M. DAVID HANNA, commissaire :

Non, mais votre projet, pas le quartier, mais votre projet.

2365

M. DAMIEN SILÈS :

Le projet en tant que tel est travaillé dans un premier temps avec des universitaires...

2370

M. DAVID HANNA, commissaire :

C'est ça.

M. DAMIEN SILÈS :

2375 ... et avec des startups qui vont créer leur entreprise. Est-ce qu'il y a uniquement des milléniaux? Non. Mais une grande partie fait partie de ça, exactement.

M. DAVID HANNA, commissaire :

2380 Alors, si je peux joindre les deux morceaux, si je comprends bien, donc on a un projet orienté sur l'innovation, situé dans le parc industriel le long de Bonaventure. Et si les milléniaux + + sont la clientèle ciblée, comment comptez-vous résoudre le problème de transport? Parce que vous êtes loin, très, très loin, au fond. Bon, le REM passe à côté, bien sûr, mais il n'y a pas de gare. Est-ce que vous avez réfléchi un peu à votre stratégie question de mobilité?

2385

M. DAMIEN SILÈS :

2390 Nous lançons au mois de... Je veux dire, au printemps 2020, la première navette électrique sans chauffeur au centre-ville de Montréal. Nous voulons la lancer dans La Petite-Bourgogne. Ce qu'il y a d'intéressant dans tout ça, c'est que ces projets sont duplicables dans d'autres endroits de Montréal. Que ce soit dans l'est de Montréal, que ce soit dans le projet, dans le quartier Bridge-Bonaventure, on veut tester justement des systèmes différents, dans des conditions surtout différentes, on s'entend, c'est-à-dire qu'on parle de centre-ville, on ne parle pas de périphérie de Montréal comme Candiac où ça a été fait ou un peu plus loin au niveau du parc olympique. On parle vraiment au centre-ville. Et c'est un exemple dans lequel on travaille, dans lequel on veut voir de quelle manière nous pouvons mettre en place un nouveau système de communication de transport. C'en est un exemple.

2395

2400 Il est certain que... Ce matin, on indiquait que finalement on avait pris la décision pour la station du REM dans Griffintown, dans ce quartier. On est d'accord que selon Parcs Canada avec qui on travaille, ça va être une des stations les plus achalandées, énorme, énormément. On parle de 4 à 500 000 personnes par année. Et donc il est certain que ça va desservir un nouvel

2405

axe et il est certain que ça va permettre d'avoir un axe nord-sud, le canal versus le mont Royal, et d'être capable par la suite d'avoir un accès plus facile. Pour l'instant, il n'y a pas de métro, c'est très compliqué. Cependant, il y a la possibilité de voir très rapidement de nouveaux systèmes qui peuvent s'installer.

2410

M. DAVID HANNA, commissaire :

C'est ça. Parce que je vous invite à réfléchir là-dessus compte tenu que l'accès, notamment vous avez une clientèle qui généralement est sans automobile et par volonté même, de réfléchir à une stratégie de mobilité vu que le site est tellement éloigné de tous les axes de transport collectif.

2415

M. DAMIEN SILÈS :

2420

Actuellement, dans le Quartier de l'innovation, on parle de 6 milliards \$ d'investissements privés et de 17 500 nouveaux logements. Donc on imagine mal, s'il n'y a pas de système de transport pour ces personnes. Et on s'aperçoit que... Un sondage avait été fait où 50 % des appartements étaient des personnes célibataires qui habitaient. La moyenne au Canada, je crois, est de 35-37 %. Les moins jeunes ou les plus jeunes, dirais-je, ont moins de voiture, ce qui n'est pas le cas de gens qui sont un peu plus aisés et plus âgés. Mais le transport est préoccupant, mais on a d'autres alternatives qu'on essaie de trouver et de proposer à la Ville ou à la métropole.

2425

M. DAVID HANNA, commissaire :

Parfait. C'est bien. Merci.

2430

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Une petite question. En fait, vous me permettez de rebondir puisque vous avez parlé de

2435 17 500 logements. Ce que vous avez dit, bon, c'est important, vous avez beaucoup parlé des milléniaux, du fait qu'ils aimaient habiter pas très loin, vivre, sentir le pouls du centre-ville. Ils seraient où ces 17 500 logements-là? Et où habiterait justement cette nouvelle génération de milléniaux quand on parle du secteur qui nous intéresse, c'est-à-dire le secteur Bridge-Bonaventure.

2440

M. DAMIEN SILÈS :

Alors, je dirais une chose. Ils habitent mais ils étudient aussi, O.K.? C'est très important. Je vous invite – on pourra faire, si vous voulez, un tour du quartier, vous montrer. Le quartier est
2445 actuellement, je dirais, en construction ou en déconstruction, c'est selon. On se retrouve avec la partie sud le long du canal Lachine qui vit une explosion, et j'habite à Pointe-Saint-Charles, je vois ça tous les jours. La circulation est changée tous les jours. Je pense qu'on va avoir une quantité record à Montréal de cônes orange. Donc c'est un processus qui va prendre du temps. C'est un processus qui est sur une période de cinq, six ans, entre quatre, cinq ans encore. La
2450 partie sud du canal Lachine, enfin tout ce qui est Griffintown, presque 70-80 % est fait. La partie nord qui est proche du Centre Bell est encore à développer avec les projets qui sont aux abords de l'ÉTS, aux abords de l'ancien planétarium. Donc en français, on appelle ça – en bon français – un *work in progress*. Il y a des appartements mais ce n'est pas uniquement des milléniaux qui habitent là. Et ce que je veux dire, c'est qu'il y a une présence d'étudiants qui peuvent louer, qui
2455 peuvent venir sur place travailler, et d'autres qui y habitent également. Donc c'est une mixité qui est intéressante et qu'on aimerait garder par la suite pour...

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2460

Mais ce n'est pas directement dans le secteur qui nous occupe...

M. DAMIEN SILÈS :

2465

Tout à fait.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

... le secteur Bridge-Bonaventure.

2470 **M. DAMIEN SILÈS :**

Tout à fait.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2475

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2480

Une dernière question, peut-être une question plus difficile. Dans votre mémoire, à plusieurs reprises, vous revenez sur le fait que l'implantation de votre projet aurait pour effet de soutenir le tissu communautaire de Pointe-Saint-Charles. Un des effets aussi de l'arrivée d'une population comme celle qu'entraînerait votre projet, serait aussi possiblement, aux dires de certains, de générer une gentrification aussi de Pointe-Saint-Charles, qui est en partie dénoncée par un certain nombre d'organismes, entre autres de personnes qui viendront nous rencontrer ici. J'aimerais savoir ce que vous avez à dire là-dessus.

2485

Et, deuxièmement, savoir aussi si vous avez en tête des expériences qui sont vécues dans d'autres villes où on a réussi à, comment dire, à bien marier deux groupes comme ceux...

2490

M. DAMIEN SILÈS :

Oui. Bien, pas la peine d'aller dans une autre ville, je peux vous donner un exemple à Montréal.

2495

LA PRÉSIDENTE :

Oui?

2500 **M. DAMIEN SILÈS :**

Au Quartier de l'innovation. Cette navette qu'on veut mettre en place, nous aurions pu directement imposer d'un point A à un point B la possibilité d'installer une navette électrique, d'un métro A à un métro B.

2505

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

2510 **M. DAMIEN SILÈS :**

Ce que nous avons fait. Et c'est pour ça que Benjamin nous a rejoints avec sa chaire de recherche de l'UQAM. C'est de travailler avec la communauté de La Petite-Bourgogne, la coalition de La Petite-Bourgogne, et voir comment une innovation est capable d'amener et non pas d'imposer, mais d'écouter les gens qui sont sur le terrain, et de voir comment on peut les aider, comment on peut travailler ensemble, apporter une technologie, une innovation qui va permettre de contrer des problèmes de désert alimentaire et de voir avec eux, pour créer ensemble, et c'est ce que nous avons fait ces derniers mois, un parcours. Et ce parcours n'a pas été décidé par des entreprises ou par des manufacturiers de navette, mais a été décidé et travaillé avec la communauté.

2515

2520

Donc quand on parle d'innovation, une des pierres angulaires que nous avons, c'est vraiment d'humaniser et de démocratiser ça. Et pour être capable de le faire, l'idée de travailler ensemble dès le début en amont d'un projet et de voir de quelle manière on peut justement demander à cette communauté de participer.

2525

On parle de gentrification, gentrification normalement, c'est l'éviction de personnes dans des quartiers, etc. Là, on parle...

2530 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça commence déjà à se faire à Pointe-Saint-Charles, en passant.

2535 **M. DAMIEN SILÈS :**

Oui, mais on parle aussi d'une grande partie de terrains, comment dirais-je, de terrains vagues. Ce qui est intéressant – et je prends l'exemple de La Petite-Bourgogne – c'est qu'on se retrouve aussi, si vous voyez maintenant, avec deux mondes et notre travail est de voir aussi de quelle manière on peut rejoindre ces deux mondes et travailler ensemble. Et ça fonctionne. Nous
2540 avons une réunion la semaine prochaine justement, une réunion d'information avec la coalition de La Petite-Bourgogne pour travailler avec eux, pour développer des projets.

LA PRÉSIDENTE :

2545 Bien. Alors, merci.

M. DAMIEN SILÈS :

2550 Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

J'inviterais maintenant madame Sophie Thiébaud, s'il vous plaît.

2555 **Mme SOPHIE THIÉBAUT :**

Bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

2560 Bonsoir, Madame! Allez-y.

Mme SOPHIE THIÉBAUT :

2565 Bonsoir! Très heureuse d'être avec vous ce soir. Je vais me présenter d'abord. Donc Sophie Thiébaud, je vous parle en tant que candidate en fait dans le cadre de la campagne fédérale donc au nom du Nouveau parti démocratique. Évidemment, comme on est dans une consultation publique de la Ville de Montréal, le point de vue que je vais exprimer, c'est vraiment en lien avec des responsabilités fédérales. Il y a bien des enjeux déjà, c'est énorme en fait l'ensemble des sujets qui pourraient être... Dont on pourrait parler dans le cadre de l'exercice sur
2570 lequel vous travaillez là, tout l'avenir du secteur Bridge-Bonaventure. Donc il y a des choix qui ont été faits et vraiment en lien donc avec les responsabilités fédérales.

2575 Alors, il se trouve que je travaille en fait depuis 20 ans dans cette partie du territoire au niveau du milieu communautaire et par la suite en tant que conseillère d'arrondissement. Donc depuis dix ans, je représente au niveau municipal la partie ouest du territoire de la circonscription que je vais vous montrer d'ailleurs tout de suite. Je trouvais que c'était opportun. Donc la circonscription fédérale rassemble les quartiers de l'arrondissement du Sud-Ouest qui sont Saint-Henri, Petite-Bourgogne, Pointe-Saint-Charles, Griffintown et une partie de l'arrondissement de Ville-Marie, dont notamment le quartier de Peter-McGill et la partie sud du quartier dit Saint-
2580 Jacques, dont le Vieux-Montréal jusqu'au pont Jacques-Cartier. Donc c'est une petite partie de Centre-Sud, ainsi que l'Île-des-Sœurs. Je précise le nom des quartiers parce que tout à l'heure je vais vous présenter – puis comme vous l'avez vu dans le mémoire – je vais vous présenter des chiffres en lien avec des besoins en logement et je n'ai pas toutes les informations. Les informations dont je vais vous parler, c'est surtout en lien avec Saint-Henri, Petite-Bourgogne,
2585 Pointe-Saint-Charles, Griffintown et Peter-McGill.

Donc, dans un premier temps, ce qui est intéressant dans cette circonscription au niveau

2590 donc de tout ce territoire que je viens de vous décrire, c'est qu'on a des terrains publics, des terrains fédéraux, donc sous la responsabilité du gouvernement fédéral. Ça, c'est une carte que j'ai prise sur le site de la Société immobilière du Canada qui est donc le bras immobilier du gouvernement fédéral. Il y a certains des terrains qui ont déjà été évalués et discuté il y a de ça de nombreuses années.

2595 Si je prends l'exemple des Bassins du Nouveau Havre. Le terrain plus particulier dont je vais vous parler juste après, c'est le bassin Wellington mais il me semblait important qu'on se souvienne ensemble de la mission de la Société immobilière du Canada. Donc sur leur site, on lit que leur objectif est d'enrichir la vie quotidienne des Canadiens et Canadiennes; d'exploiter le potentiel des lieux et des espaces tout en organisant des expériences mémorables. La SIC transforme donc d'anciens biens immobiliers du gouvernement du Canada, les réintègre dans
2600 les communautés locales en assurant leur durabilité à long terme.

Donc en ce qui concerne le site du bassin Wellington, ce qui est d'autant plus intéressant dans ce terrain, c'est qu'il est d'une superficie intéressante, 20.5 acres = 8.5 hectares, qu'il est
2605 juste de l'autre côté de Griffintown, donc de l'autre bout du pont Wellington automobile et qu'il est déjà desservi par des autobus sur la rue Wellington. J'ai d'ailleurs oublié de vous dire que je réside dans le sud de Pointe-Saint-Charles, donc j'ai une connaissance un petit peu quotidienne en fait par la ligne d'autobus entre autres de ce secteur.

2610 Alors, après avoir vu le fait que nous avons donc la chance d'avoir des terrains publics au milieu de la circonscription fédérale, je vais maintenant documenter les besoins importants en logement économiquement abordable pour les ménages du secteur.

2615 Donc d'abord, je voudrais dire qu'au niveau donc du Nouveau Parti Démocratique que je représente, il y a la volonté, il y a l'intérêt en fait de s'inquiéter des préoccupations des personnes en ce qui concerne leur avenir, celui de leurs enfants, les difficultés à gagner leur vie, le stress subit par les familles, les inquiétudes notamment en lien avec une incapacité à joindre les deux bouts, et que ces préoccupations se reportent sur des engagements en logement.

2620 D'abord, là, je vous ai fait un tableau, en fait, en lien avec tous les chiffres que je vous
avais mis dans le mémoire pour essayer de documenter le fait qu'à Montréal et dans la
circonscription, les gens sont plutôt majoritairement locataires, qu'il y a un pourcentage important
de personnes – de ménages, excusez-moi – qui dépensent plus de 30 % de leur revenu pour se
loger. Ce 30 %, ça fait partie des données donc qui sont reconnues par la Société canadienne
2625 d'hypothèques et de logement. Quand un ménage dépense plus que 30 % de son revenu pour
se loger, c'est considéré comme commençant à être critique.

J'ai certains chiffres. Donc le nombre de ménages que ça représente – puis je voudrais
que vous en reteniez deux pour la suite de ma démonstration, s'il vous plaît – donc sur
2630 l'ensemble de Montréal, les statistiques que j'ai pu trouver démontrent qu'il y a donc 164 000
ménages qui dépensent donc plus de 30 % pour se loger. Dans Pointe-Saint-Charles, 1 500
ménages et si on regarde le secteur de Peter-McGill, ça monte à presque 10 000 ménages.
Donc des besoins importants, c'est ce que je cherche à illustrer.

2635 Le tout est dans un contexte de hausse des valeurs foncières. On vient encore
d'apprendre que le prochain rôle municipal donc pour les trois prochaines années, il y a encore
une hausse de 13 %. On sait que ces hausses de valeur foncière sont en lien avec la croissance
du parc immobilier. On est dans un secteur où il y a eu beaucoup de constructions, que ce soit
dans le Sud-Ouest ou dans la partie de l'arrondissement Ville-Marie, et bien, évidemment, on est
2640 en centre-ville, on commence à avoir vraiment de moins en moins de terrains et une rareté du
logement social et communautaire relié aux besoins que je vous ai démontrés juste à présent.

Et ça, c'est un exemple du secteur de Peter-McGill donc sur la partie à gauche, la partie
ouest de la carte, ça, ça vient d'une étude qu'a réalisée la Table communautaire de Peter-McGill,
2645 donc ça date de juin 2019, et on voit à quel point il y a très peu de logement social et
communautaire dans cette partie-là du secteur versus la partie est de Ville-Marie. C'est pour
vous illustrer qu'en lien avec les besoins de logement de beaucoup de ménages de la
circonscription, il y a très peu de... Il y a des secteurs où il y a vraiment très peu de logement
social et communautaire.

2650

2655 Alors, pour se rappeler ensemble les responsabilités du gouvernement fédéral en termes de logement, je pense opportun de rappeler que jusqu'en 1994, le gouvernement fédéral finançait le logement social. Ils ont arrêté de le faire. Le gouvernement fédéral a arrêté donc d'investir depuis 1994. D'après le FRAPRU, ça serait 75 000 unités qui n'auraient pas été construites, 75 000 unités qui auraient été construites si le gouvernement fédéral avait continué de financer à la hauteur des subventions précédentes. Ça, ce 75 000 unités, c'est à l'échelle du Québec.

2660 J'aimerais aussi indiquer que dans le cadre des travaux donc du Nouveau Parti Démocratique à la Chambre des Communes, des collègues dont Marjolaine Boutin-Sweet ont tenté à plusieurs reprises à ce que le logement soit considéré comme un droit et non comme une marchandise, et que ce soit indiqué en fait au niveau légal, au niveau de la législation fédérale. Et la dernière fois que le Nouveau Parti Démocratique a essayé de faire reconnaître ce droit, c'était dans le cadre de la Stratégie nationale du logement donc qui a été rendue publique en 2665 2017, donc du gouvernement sortant, et actuellement, ce n'est toujours pas considéré comme un droit.

2670 En ce qui concerne la Stratégie nationale du logement qui a été annoncée, il n'y a aucuns investissements qui sont prévus avant 2021 et l'objectif du gouvernement sortant est de construire 125 000 unités. Tout à l'heure, je vous indiquais que juste sur Montréal, il y a déjà 168 000 ménages qui auraient besoin d'avoir du logement économiquement abordable. Mettons que ce qui nous est offert à l'heure actuelle n'est pas suffisant, ce qui me permet de vous informer des engagements que le Nouveau Parti Démocratique a actuellement dans sa plate- 2675 forme.

2680 Donc il y a une reconnaissance du fait que tous les ménages, tout le monde devrait pouvoir avoir un chez-soi. Il y a l'engagement de construire un demi-million de logements sociaux et communautaires et abordables d'ici les dix prochaines années et que le premier geste d'un gouvernement néo-démocrate rendu au pouvoir serait d'injecter un 5 milliards \$ supplémentaires aux 40 milliards \$ qui ont déjà été annoncés et que ces sommes-là soient investies tout de suite dans la première année et demie plutôt que d'attendre un autre trois ans.

Et un autre engagement qu'il y a dans notre plate-forme, c'est de mettre en place une taxe pour les acheteurs et les acheteuses qui ne sont ni résidents permanents, ni citoyens canadiens pour travailler sur la spéculation immobilière.

2685

Et ce qu'on rajoute ce soir en termes d'engagement, c'est le fait que nous considérons au Nouveau Parti Démocratique des terrains publics devraient être utilisés d'abord pour répondre à des besoins publics et notamment des besoins en logement social et communautaire. Donc nous considérons que le terrain du bassin Wellington devrait être conservé public pour les fins publiques, pas seulement d'ailleurs pour du logement social et communautaire. On a vu que – bien, en tout cas, vous allez voir – dans toutes les discussions qui ont eu lieu depuis plusieurs mois en lien avec les consultations que vous menez, il y a d'autres besoins dans les communautés, notamment celui de conserver de l'espace pour une école secondaire.

2690

Je ne vous ai pas mis la carte mais on connaît les besoins au niveau de Griffintown, au niveau des écoles primaires, mais au niveau du secteur de l'arrondissement de Ville-Marie, donc le secteur Peter-McGill, il y a qu'une seule école primaire qui n'est d'ailleurs pas seulement pour les besoins des communautés... Il y a un besoin, en fait, d'école primaire, il y a des engagements qui ont été faits par le gouvernement provincial dernièrement, mais les besoins pour la suite, pour les écoles secondaires, ça va être nécessaire aussi. Donc c'est une idée qui nous semble intéressante à appuyer.

2695

2700

Et, d'autre part, un autre engagement que nous annonçons ce soir, c'est le fait de pouvoir considérer l'éventualité d'utiliser donc le terrain du bassin Wellington pour faire une fiducie foncière communautaire.

2705

Alors, je me base en fait pour vous parler de tout ça sur des travaux qui avaient été déjà annoncés par Marjolaine Boutin-Sweet en tant que porte-parole du Nouveau Parti Démocratique sur les questions du logement. C'est un document qui avait été créé il y a deux, trois ans, en tout cas, c'est indiqué dans... 2017. C'était en lien avec les enjeux de spéculation immobilière dans Hochelaga, donc la circonscription qu'elle représente encore pour deux semaines, et il y avait

2710

2715 donc beaucoup de documentation en fait sur des propositions qui étaient faites, dont notamment celle des fiducies foncières communautaires. On n'en a pas actuellement au Canada, ni au Québec évidemment. Il y en a aux États-Unis, il y en a quand même beaucoup. Il y a plusieurs...

2720 J'ai ici mes documents, ça va bien. Mais donc l'intérêt... Donc aux États-Unis, il y en a plus de 250. Ça fait depuis plus de 30 ans en fait que ce genre d'expérience existe et on appelle ça des *Community land trust* et donc l'intérêt de ce genre d'initiative, c'est de protéger la terre et pour du long terme, donc avec des baux emphytéotiques, donc sur vraiment du long terme, on retire en fait la terre du marché, donc on la protège en fait par rapport à la spéculation immobilière. Ce sont des structures sans but lucratif avec des structures démocratiques, donc avec des personnes de la communauté qui peuvent faire partie du conseil fiduciaire. Le nombre de leurs mandats sont limités, donc ce qui permet d'avoir un roulement et la terre est utilisée
2725 selon donc les besoins des communautés. Ça peut être des locations pour des individus, des familles, des coopératives, des organismes communautaires, des institutions. Donc ça nous semble très intéressant d'imaginer pouvoir utiliser ce genre d'innovation sociale sur ce terrain.

2730 Pour finir, il y a plusieurs enjeux de circulation qui touchent aussi le gouvernement fédéral, dont notamment l'idée de déplacer l'autoroute Bonaventure, donc la portion fédérale qui se trouve dans la section Bonaventure au bord du fleuve, de pouvoir la déplacer sur Marc-Cantin. Donc en ce qui concerne cette idée-là, un gouvernement néo-démocrate souhaiterait pouvoir l'envisager. Ça semblait intéressant de le faire pour pouvoir réoffrir à tous l'accès au fleuve.

2735 Et en ce qui concerne le pont tournant sur Wellington, c'est une autre idée qui était sortie des échanges au sein de la communauté de Pointe-Saint-Charles. La situation actuelle aujourd'hui est que nous avons donc un pont tournant, qui ne tourne plus là actuellement, est vraiment dans l'axe du canal de Lachine, on voit le REM qui se construit au-dessus et la photo est prise à partir du pont automobile Wellington, et l'idée donc de remettre dans l'axe parallèle au
2740 pont automobile Wellington ce pont tournant, ça permettrait – donc là sur le dessin – de faire la poursuite et de protéger les déplacements en transport actif pour les bicycles. Donc là sur l'image, vous avez au nord l'axe du REM. Il y aurait donc le pont tournant et ensuite le pont

2745 automobile Wellington, ce qui nous permettrait de desservir aussi le secteur du bassin Wellington en transport actif et de permettre à toutes sortes de cyclistes qui existent déjà de se déplacer de manière sécuritaire parce que le pont Wellington automobile est particulièrement dangereux et on a déjà eu une mortalité réelle à cet endroit-là.

2750 Donc, voilà. Donc, pour conclure, un gouvernement néo-démocrate serait assurément un partenaire de ce genre de démarche avec la Ville de Montréal, avec les populations. On considère qu'avec une fiducie foncière communautaire, ça serait une manière de s'offrir – de s'offrir – de mettre en œuvre une première fiducie foncière communautaire au Québec, à Montréal, au Canada. C'est très intéressant en lien donc avec la volonté de desservir au maximum les besoins en logement social et communautaire. Et puis de protéger à long terme, 2755 de s'assurer en fait que... Le fait que c'est un terrain public et que les différents paliers de gouvernement et partenaires subventionneraient donc du logement qui serait plus abordable d'un point de vue économique, ça permet de perdurer aussi l'utilisation pour les ménages qui en ont le plus besoin à long terme.

2760 Et j'ai oublié de vous parler d'un autre chiffre. Dans le tableau tout à l'heure, je montrais qu'il y avait 1 500 ménages dans Pointe-Saint-Charles qui paient plus de 30 % de leur revenu pour se loger et d'après deux architectes différents qui ont donc travaillé sur des plans qui vont vous être soumis prochainement, il y aurait le potentiel sur le bassin Wellington de construire 2765 1 000 unités avec un six étages de haut. Donc ça veut dire que ça ne répondrait même pas aux besoins de Pointe-Saint-Charles.

2770 Donc quand on voit l'ensemble des besoins de la circonscription que j'ai essayé de vous documenter, qui ne sont même pas les besoins de Montréal... Les besoins sont énormes, en fait. Je trouve que le geste de pouvoir considérer que ce terrain public reste public pour répondre aux besoins notamment en termes de logement social et communautaire, c'est pas grand-chose versus l'énormité des besoins dans cette partie-là de la ville et dans l'ensemble du pays.

Puis, pour finir, un des engagements donc... Il y a beaucoup, en fait, dans le cadre des

2775 engagements du Nouveau Parti Démocratique, de préoccupations en lien avec la réduction
énergétique et on souhaiterait qu'à partir de 2030, toutes les nouvelles constructions soient
écoénergétiques, y compris le logement social et communautaire. Donc ça fait partie aussi des
orientations qui seraient mises de l'avant dans le cadre de la revitalisation et du développement
de ce secteur. Merci beaucoup.

2780

LA PRÉSIDENTE :

Merci, Madame Thiébaud. Questions?

2785

M. DAVID HANNA, commissaire :

Non, ça va.

LA PRÉSIDENTE :

2790

Alors, merci beaucoup, Madame. J'inviterais maintenant madame Véronique Buisson, s'il
vous plaît.

Mme SOPHIE THIÉBAUT :

2795

Je vous laisse à monsieur... merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

2800

Bonsoir, Madame!

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

2805

Bonjour Madame la présidente! Bonjour Monsieur et Madame les commissaires. Mon

nom est Véronique Buisson, je suis ici pour vous présenter le projet de l'Association gaélique athlétique de Montréal, le club des Shamrocks. Je suis la registraire pour l'organisation.

2810 On a une présentation pour vous. Malheureusement, on n'a pas été capables de vous la transmettre plus tôt aujourd'hui. Par contre, on va vous la transmettre cette semaine pour que vous puissiez en prendre connaissance.

2815 Je suis ici à titre de registraire de l'organisation. Ça fait plus de 20 ans que je suis impliquée avec l'organisation. Ça fait dix-neuf ans que je milite pour le problème qu'on vient vous présenter ce soir.

2820 Donc, ce qu'on va faire, c'est qu'on va vous présenter en trois étapes notre projet. Alors, je vais vous mettre en contexte avec qu'est-ce que le GAA ou la Gaelic Athletic Association, l'Association de GAA. Ensuite, je vais vous expliquer qu'est-ce que sont les Shamrocks de Montréal, puis je vais exposer notre problème avec la solution qu'on essaie de trouver ici, ce soir.

2825 Premièrement, les Shamrocks de Montréal font partie de l'Association gaélique athlétique ou le Gaelic Athletic Association, which is part de GAA. C'est une association d'origine irlandaise, c'est une organisation sportive et culturelle, en fait. C'est la plus grande organisation en Irlande. C'est l'équivalent ici de la NFL ou bien de la LNH, sauf que c'est pendant les *playoffs*, c'est comme ça à longueur d'année là-bas. Et, au Canada, ça commence à prendre de plus en plus d'ampleur.

2830 Notre club existe officiellement depuis 1948, donc c'est notre 71^e année. Par contre, il y a des preuves et des photos qui datent du début des années 1900 et vers la fin des années 1800 qui prouvent que le hurling était déjà joué à Montréal bien avant que l'association existe officiellement. Comme j'ai dit, en Irlande, c'est l'association la plus importante.

2835 La GAA, c'est un organisme qui est dirigé uniquement par des bénévoles. On voit à la promotion des sports gaéliques, entre autres le football gaélique, le hurling, le camogie qui est la

version féminine du hurling, et les rounders qui est un genre de baseball avec des règlements un peu différents. Donc je vous ai amené un hurley avec une balle – je ne vous la lancerai pas – pour vous donner une idée de ce que ça peut avoir l'air.

2840

La GAA des Shamrocks est la plus ancienne association gaélique athlétique au Canada. En fait, c'est probablement même la plus ancienne en Amérique du Nord et même en Amérique au total. On a une ligue féminine, une ligue masculine et une ligue junior. Cet été, on a joué plus de 60 parties ici à Montréal et l'hiver, on joue environ 39 parties par année. On a aussi un tournoi annuel au mois de mai qui est pancanadien; on a des équipes qui viennent de Vancouver, on a des équipes qui viennent des Prairies, on en a de Newfoundland, Halifax, l'Île-du-Prince-Édouard et, évidemment, plusieurs équipes de Toronto, d'Ottawa. C'est une trentaine d'équipes qui viennent à notre tournoi à chaque année. C'est aussi un des tournois les plus anciens au Canada qui se joue pancanadien.

2845

2850

Cette année, on recevait aussi les championnats de l'Est du Canada. Donc, encore là, on avait une vingtaine d'équipes qui sont venues jouer avec nous cette année et c'est Montréal qui recevait, donc c'est nous qui devons organiser tout ce qui venait avec.

2855

En termes de parties, on joue environ – avec les pratiques d'hiver et d'été – environ 90 à 100 parties par année environ, mais on pratique aussi deux fois par semaine. Donc ça veut dire les pratiques féminines de hurling, les pratiques masculines, les pratiques de gaélique football féminines, masculines, et les jeunes aussi, nos jeunes Shamrocks. Ça fait beaucoup de besoins.

2860

Notre ligue de football gaélique, et le projet ici qu'on voit, ce sont pas mal du Sud-Ouest. On a les Vikings de Verdun, les Blackrocks de Goose Village. Les Blackrocks, je ne sais pas si vous êtes familière avec le monument?

M. DAVID HANNA, commissaire :

2865

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2870 Oui, très bien.

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

2875 Les Gaels de Griffintown, les Warriors de Concordia et les City Blues de Montréal. Je vous ai amené ici mon propre chandail Viking parce que moi je suis une Viking de Verdun. Donc je vous montre ici. Pour le hurling, on a les Cu Chulainn de Pointe-Saint-Charles et Na Fianna Rouge de Notre-Dame-de-Grâce, ainsi que les Harps de Saint-Henri. Bon, ici, c'est un chandail de hurling. On est bien fiers.

2880 Comme vous voyez, c'est des ligues, c'est des équipes qui sont officielles. On a des *sponsors* qui nous supportent là-dessus, des commanditaires qui font en sorte qu'on peut exister parce qu'évidemment, tout ça coûte cher. Quand on joue à l'extérieur, quand on est en tournoi, ça, c'est notre ligue, notre super ligue qu'on a à Montréal quand on joue contre nos différentes équipes que vous voyez ici. Par contre, quand on joue à l'extérieur, on est les Shamrocks. Donc
2885 ça, c'est celui de mon petit garçon de quatre ans - le mien n'était pas propre.

Donc c'est une ligue qui est très officielle. Je sais que pour beaucoup de gens, il n'y a pas personne qui a entendu parler de ces sports-là auparavant, peut-être ceux qui étaient présents à la dernière consultation publique. Par contre, on est un sport orphelin. On est une
2890 association orpheline à Montréal puisque nos équipes, nos dix-huit équipes font partie du même club et que les autres clubs sont à Québec, sont à Ottawa, sont à Halifax, sont à l'extérieur. Alors, voici le logo des autres équipes. On a le logo des Blackrocks, les...bon.

2895 Une des choses qui est intéressante par rapport à notre programme, c'est qu'on offre des programmes pour les jeunes. En fait, avant, c'était de six à dix-sept ans, mais on a eu tellement de demandes cette année qu'on a ajouté un volet en bas de six ans, et plusieurs jeunes se sont inscrits. À chaque année, on a une centaine de jeunes qui participent à notre programme estival

qui se joue sur deux mois à tous les samedis pendant deux heures, c'est très intensif.

2900

À tous les ans, il y a un tournoi qui se déroule dans l'Est des États-Unis et on envoie des familles pour jouer avec leurs jeunes pour qu'eux aussi puissent participer à ces tournois-là. Il y a deux ans, c'était à Boston; l'année passée, c'était...non, c'est-à-dire l'année passée, c'était à Boston, cette année, c'est à Philadelphia. Et c'est le club qui couvre tous les frais pour ça. Donc on paie le transport pour les parents qu'ils aillent en train, qu'ils louent une voiture ou qui partent avec leur propre voiture; évidemment les hôtels, les coûts pour les enregistrements, les assurances, ainsi que les uniformes aussi pour les jeunes. En fait, ce qu'on veut, c'est qu'il y a beaucoup de familles qui sont défavorisées aussi, on est quand même dans les quartiers du Sud-Ouest, malgré le fait que nos joueurs viennent de partout, on est concentré surtout dans le Sud-Ouest. Et on ne veut pas que certains jeunes ne puissent pas jouer à cause du financement.

2905

2910

La GAA de Montréal est aussi récipiendaire de plusieurs bourses en provenance du gouvernement irlandais. On travaille en collaboration avec l'ambassade irlandaise mais aussi avec l'association gaélique athlétique en Irlande. Donc on reçoit du financement pour nos projets jeunesse, pour le développement de nos jeux aussi et pour des événements culturels qu'on peut avoir. Mais surtout en termes de développement jeunesse, bien c'est là qu'on va chercher le plus de nos financements. Parce que l'équipement coûte cher aussi, les casques pour jouer, les bâtons, les balles, les ballons, qui sont en format réduit aussi. Bien, comme je vous dis, il y a beaucoup de familles qui n'auraient pas les moyens de jouer autrement, donc on veut s'assurer que le club fournit tout pour ces jeunes-là.

2915

2920

À chaque année, on a des entraîneurs qui viennent d'Irlande à Montréal pour offrir un programme de sport gaélique dans les écoles de Verdun et du Sud-Ouest. À chaque année, ça signifie qu'il y a 2 000 enfants sont exposés à ces sports-là. C'est pour ça aussi qu'on a un intérêt qui grandit aussi et qu'on a des besoins qui grandissent en ce sens-là aussi. Les Shamrocks de Montréal et l'Association gaélique athlétique couvrent tous ces frais-là.

2925

Donc c'est des jeunes qui sont étudiants à l'université là-bas, qui sont officiellement

2930 coaches - parce que pour être coach, on doit aussi avoir une formation spéciale - qui viennent à Montréal pendant six semaines et pendant six semaines, c'est l'association de Montréal qui paie pour un logement pour ces gens-là, une voiture pour se déplacer, leurs frais, etc., pour qu'on puisse avoir des gens qualifiés qui vont dans les écoles donner un programme pour ça.

2935 Et là, ce qu'on commence à développer aussi, c'est un programme parascolaire. Bon, cette année, ça va être la première fois qu'on a un programme parascolaire. Le but, bien, c'est aussi d'éviter que les jeunes se retrouvent dans la rue, éviter la délinquance, bâtir un sentiment de communauté, un sentiment d'appartenance aussi, ce qui fait en sorte que les jeunes restent accrochés. C'est un projet aussi pour qu'ils restent accrochés à l'école.

2940 Le problème, maintenant, c'est les terrains. À chaque année, on a des problèmes à trouver les terrains. C'est un cauchemar de semaine en semaine. L'Association gaélique athlétique et les Shamrocks de Montréal dépensent environ 30 000 \$ par année en terrain. C'est énorme.

2945 Pour vous donner une idée, louer un terrain pour une heure, c'est environ 165 \$. Donc pour trois heures un samedi, bien, c'est 165 x 3. Et ce qui arrive régulièrement à chaque année, c'est qu'on a le permis de la Ville pour un certain terrain à une certaine heure et on se présente et il y a d'autre monde sur le terrain. Et, comme nous on est une association orpheline et que
2950 c'est souvent les associations comme le soccer, le football, etc., bien, c'est nous qui se faisons sortir. Et même si on a le permis en main et qu'on montre que c'est nous qui avons booké, bien, s'ils ont double booké le terrain pour cette journée-là, bien c'est nous qui perdons notre participation.

2955 Ça a donné lieu à beaucoup de frictions avec certaines associations, à des cauchemars où on arrive avec des enfants pour jouer et qu'on se fait dire que si on ne part pas immédiatement, qu'ils vont nous retrouver. La police a été impliquée à plusieurs occasions. Je vous saute les détails mais il y a une autre fois, pour vous donner un exemple, où on avait une

2960 équipe de tournage qui était venu filmer la dernière partie de hurling de la saison l'année dernière
et quand on est arrivé pour jouer – donc c'est gros, là, on a un barbecue qui va se faire, il y a une
équipe de tournage qui est là, toutes nos familles sont là aussi avec les enfants, ça va être festif
– et il y a une pratique de soccer qui est là et la pratique est supposée finir au moment où nous
on commence, et la pratique ne finit pas. Et là, ils s'obstinent comme quoi ils ont un permis aussi,
2965 on a notre permis en main, ils n'ont pas le leur, la Ville vient, la police vient et la partie est
supposée d'être vers 6 h jusqu'à environ 9 h et, finalement, bien, c'est nous qu'ils ont été obligés
de déplacer, ça a pris jusqu'à 10 h le soir pour qu'ils nous trouvent un terrain pour qu'on joue nos
finales. L'équipe de tournage est partie, on n'a pas pu faire notre barbecue et on a perdu tout ce
temps-là. Donc nos familles, nos enfants de quatre, cinq ans qui sont là, six ans, qui sont avec
2970 nous, bien, rendu à 11 h le soir, ce n'est plus vraiment le temps d'avoir les finales. C'est un
problème récurrent.

Cet été, on avait un programme jeunesse où tous les samedis matin, on se présente
pour aller jouer et le terrain qu'on avait loué avec l'arrondissement en question, quand on est
2975 arrivé, bien, les buts étaient barrés ensemble à l'extérieur du terrain et le terrain au complet avait
des barricades partout parce qu'il y avait un événement, une course ou un marathon, qui était
pour se dérouler là dans les jours prochains, je pense le lendemain. Ce sont les problèmes
auxquels on fait face régulièrement.

2980 En Irlande, il y a plus de 2 000 clubs de GAA. Ça représente environ un club par
40 kilomètres. Si on prend 40 kilomètres carrés, chaque club compte au moins un terrain, mais
souvent deux ou trois terrains. À Montréal, on a 431 kilomètres carrés environ de surface de
terrain, il y a dix-huit équipes de GAA mais il n'y a aucun terrain.

2985 Tous les coûts inhérents à la location des terrains sont exorbitants. Comme je vous dis,
on parle de 30 000 \$ par année et les contraintes sont très sévères. Je parle entre autres du fait
qu'on arrive avec nos permis, il n'y en a pas, mais c'est surtout à chaque début de saison, de se
trouver un terrain pour toutes nos demandes, c'est extrêmement difficile. On passe de Vanier à
Concordia. On change constamment de place et c'est très difficile parce qu'ils doivent toujours
2990 faire – *sort out* – ils doivent aménager les horaires de soccer en premier et ensuite de tous les

organismes, et, s'il reste de la place, bien là, c'est peut-être nous qu'on va pouvoir avoir un terrain.

2995 On a rencontré des représentants d'à peu près tous les arrondissements de Montréal, on a eu beaucoup de difficulté avec le Sud-Ouest parce que c'est avec eux où on avait mis le plus d'emphase puisque nos jeunes sont tous du Sud-Ouest, parce que la moitié de nos membres viennent du Sud-Ouest et ces régions-là, et, à la suite de plusieurs rencontres, bien, on s'est fait dire qu'il y avait le projet du Black Rock, donc de concentrer nos efforts vers là, qu'il y aurait probablement un terrain pour nous.

3000 Alors on a beaucoup misé là-dessus, on a travaillé, on a revendiqué et, à la fin, bien ça ne s'est pas concrétisé finalement. On a appris à l'automne dernier que finalement il n'y aurait pas de terrain de gaélique football sur ce terrain-là, de se concentrer sur le projet Turcot à la place.

3005 Alors, on a fait une présentation ici l'année dernière, à la dernière consultation publique, on a travaillé fort, on a été à tous les meetings de ce sujet-là et malheureusement, ça ne semble pas avoir abouti non plus. Par contre, quand on relance les arrondissements, bien, on se fait dire : « Oui, mais là, il va y avoir le projet de Bridge-Bonaventure. Alors, allez pour ça. »

3010 Alors là, ce qu'on voit, c'est que la Ville investit pour un paquet de sports différents, le soccer, le rugby, bon, il y en a pour à peu près tout, mais le Flag football qui s'est beaucoup développé dans les dernières années, malgré le fait que nous, nos demandes ont été placées bien avant ces organismes-là, entre autres pour le Flag football – là, je le prends comme exemple – et le cricket, ils ont réussi à avoir des terrains avant nous. La Ville a extrêmement –
3015 cette année et l'année dernière – investi pour le cricket à Montréal et il y a beaucoup de parcs de cricket qui se sont développés. Il y a l'air d'avoir plus de joueurs de cricket que de joueurs de football gaélique. Mais la réalité, c'est que malgré toutes nos demandes, on n'est pas entendus. Et c'est problématique pour nous.

3020

3025 Les dimensions d'un terrain ne sont pas très grandes. On parle de 145 mètres par 90 au maximum. Ça fait environ 15 000 mètres carrés. Idéalement, on aimerait avoir trois terrains mais on se contenterait juste d'un. On ne demande pas beaucoup. On ne demande même pas d'avoir des facilités extraordinaires, on demande juste d'avoir une place pour jouer, fixe, à nous, qu'on ne soit pas obligés de se battre avec les associations de soccer, les associations de cricket ou de rugby. On veut avoir notre propre terrain. On a environ 200 heures de demandes par année en parlant des pratiques, des *games*, des événements, des tournois. Ça fait beaucoup d'heures pour booker. C'est pour ça qu'on a besoin d'un terrain.

3030 Face à nos jeunes d'en bas de quatre ans... de quatre à six ans cet été, on en a quelques-uns ici, on en a d'autres en arrière qui font un autre exercice, c'est juste parce qu'ils jouaient au hurling. - Le mien, c'est le petit en vert. Donc ça vous montre qu'il y a une demande pour ça et ce qui est vraiment bien avec l'Association gaélique athlétique, c'est qu'on est bilingue. Il y a la moitié de nos joueurs qui parlent anglais, il y a la moitié de nos joueurs qui parlent
3035 français, il y en a, disons 40-40, le reste, c'est des allophones. On se comprend, on travaille ensemble, on se crie après sur les terrains en français, en anglais. On apprend à se connaître et c'est vraiment une communauté.

3040 Et ce n'est pas juste pour les Irlandais qui arrivent à Montréal, c'est pour tous les immigrants qui arrivent ici. On a des gens de toutes les nationalités. Quand ils arrivent, on s'organise pour leur trouver un emploi, on s'organise pour leur trouver du logement, on leur donne un kit de départ pour qu'ils se connaissent avec le transport en commun, les services qui sont disponibles, etc. Évidemment, c'est disponible dans les deux langues officielles.

3045 Ce qu'on veut faire, on dit qu'on est, les Shamrocks, on est une famille, *a family*, on s'appelle le « Shamily » parce que c'est vraiment ça qu'on tente de bâtir. On veut solidifier nos communautés en offrant un avenir meilleur, surtout pour nos enfants aussi sur lesquels on pratique beaucoup.

3050 Donc c'est sûr que le projet Bonaventure et le centre des sports irlandais...il va y avoir

3055 Une présentation demain de la communauté irlandaise. En fait, c'est la *Montreal Irish Community Foundation* qui va présenter ici demain un centre de sport irlandais. Donc on veut vous dire qu'on supporte vraiment ce projet-là. Par contre, que nos besoins sont un peu différents de ce qu'on entend par les bandes, qu'on parle d'une dizaine d'heures par année où l'association gaélique aurait peut-être besoin de ces terrains-là, alors qu'en fait, on parle plus que de 200 heures pour nos pratiques, tant pour nos jeunes que pour nos programmes parascolaires que pour nos membres adultes aussi.

3060 Mais on appuie vraiment ce projet-là. On pense que c'est vraiment important, on pense que c'est la solution à tous nos problèmes en termes de terrain. On a du financement, on a des commandites, comme je vous expliquais, on a du financement de l'ambassade, on a du financement de l'association gaélique athlétique en Irlande qui nous supporte, on a nous-mêmes du financement et on a tous nos collaborateurs aussi qui nous aident dans ce projet-là, qui
3065 peuvent faire en sorte que ça serait possible de le faire exister. Alors je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

3070 Merci beaucoup, Madame Buisson. Est-ce que j'ai bien compris que le mémoire qui va nous être soumis concernant un terrain pour le rugby, c'est un terrain qui serait utile et intéressant pour vous aussi?

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

3075 Absolument. En fait...

LA PRÉSIDENTE :

3080 Oui? Est-ce qu'il y a d'autres supports? Moi, je ne connais pas bien celui que vous me décriviez, mais est-ce que les caractéristiques du terrain, puis de l'environnement peuvent se retrouver dans d'autres sports?

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

3085 Mais oui et non. En ce moment, on utilise les mêmes terrains pour le rugby, le football gaélique et un sport qui s'appelle AFL – *Australian Football League* – et qui sont aussi un sport orphelin ici à Montréal mais qui prend de l'expansion comme nous et on partage nos terrains avec ces organisations-là.

3090 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais est-ce qu'il y a d'autres terrains que vous pourriez partager? Je ne veux pas créer de confusion là-dessus mais, par exemple, monsieur Côté tout à l'heure, en début de soirée, nous parlait de quatre types de terrains. Étiez-vous ici à ce moment-là?

3095

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

Non, on n'était pas ici, mais pour les avoir entendus dans d'autres présentations...

3100 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, oui. Ces terrains-là, ce n'est pas des terrains qui seraient intéressants pour votre activité?

3105 **Mme VÉRONIQUE BUISSON :**

Mais ce n'est pas tant que le terrain n'est pas intéressant, c'est le fait que...

3110 **LA PRÉSIDENTE :**

Ou utile.

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

3115

Oui. Bien...

LA PRÉSIDENTE :

3120

Du moins dans ses dimensions.

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

3125

Oui, tant et aussi longtemps qu'on peut avoir nos buts. Si je reviens un petit peu sur la présentation...

LA PRÉSIDENTE :

3130

Oui, parce que je ne connais pas grand-chose, mais je vois qu'il y a deux buts, puis...

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

3135

Oui, il y a deux buts, ça ressemble... C'est similaire à des buts de soccer avec deux pôles qui montent comme au rugby. Donc c'est très similaire à ça. C'est sûr que s'il y avait un terrain de rugby, qu'on devait partager avec le rugby, ça se fait. Le problème, c'est que... Le problème auquel on fait face en ce moment, c'est que le nombre de parties qu'eux jouent par année versus le nombre de parties que nous on joue par année, nos besoins sont extrêmement grands. Et ils ont toujours la priorité malgré que nos besoins sont plus grands. Donc ce qu'on ne veut pas.

3140

Et c'est comme le soccer, on pourrait jouer sur un terrain de soccer – d'ailleurs, c'est ce qu'on fait en ce moment – ou un terrain de football, puis on s'arrange avec les pôles de football en ce moment, il y a un but de soccer en dessous, le problème, c'est que les terrains ne sont pas

3145 disponibles. Donc s'il y a un terrain qui se trouve à être disponible en ville qu'on peut avoir en priorité, on va être satisfaits.

3150 Mais, idéalement, ce qu'on voudrait, c'est que tant qu'à faire un centre de sport irlandais, la nation irlandaise, je ne sais pas si vous avez déjà été en Irlande, mais en Irlande, les sports nationaux sont le gaélique football et le hurling. Et, à chaque semaine, c'est pareil comme les *playoffs* ici du hockey. Les gens dans la rue se promènent avec leur chandail d'équipe. Tout le monde l'écoute à la télévision. Tout le monde l'écoute à la radio. Tout le monde sait ce qui se passe. Et dans notre association, c'est comme ça. On se lève au milieu de la nuit pour aller écouter les parties qui se passent là-bas. Il y a un gros engouement avec ça. Il y a quelques années, il y avait six joueurs pour l'association au complet, et maintenant, on a dix-huit équipes

3155 d'une quinzaine à vingtaine de joueurs. C'est quand même gros.

On a commencé à introduire du *rounders* aussi cette année, qui est un sport similaire au baseball et à notre première session, on a déjà une quarantaine de joueurs qui jouent. On va avoir deux équipes officielles. On commence à regarder pour une troisième. On ne peut pas

3160 continuer de se faire mettre en arrière quand un autre sport est là.

LA PRÉSIDENTE :

3165 Je comprends. Des questions?

M. DAVID HANNA, commissaire :

Oui, j'ai quelques questions. La première est à caractère historique. Vous ne connaissez peut-être pas la réponse mais il y a très longtemps, en 1912, vous aviez le terrain où est le

3170 Marché Jean-Talon, c'était le Shamrock Field à l'époque.

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

Oui, on avait le Shamrock Field.

3175 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

C'est ça. Et ça a été perdu quand ce terrain-là? Je présume quand on a fait le marché, mais vous n'avez pas eu un terrain en rechange, si je comprends bien?

3180 **Mme VÉRONIQUE BUISSON :**

Le terrain n'était pas à notre charge. Je pense que le terrain nous avait été prêté par... Je ne pourrais pas vous dire.

3185 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

La Ville?

LA PRÉSIDENTE :

3190

La Ville.

M. DAVID HANNA, commissaire :

3195

La Ville, oui, vous a prêté le terrain, mais vous l'a repris par après. Et après ça, vous...

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

3200

À ce moment-là, à cette époque-là, il y avait quelque chose de similaire avec le rugby aussi. Eux, ils avaient du financement. Il aurait fallu l'acheter et l'association n'a pas l'argent. On n'était même pas une association à ce moment-là. C'était des gens qui jouaient ensemble régulièrement, qui avaient réussi à avoir le terrain.

M. DAVID HANNA, commissaire :

3205

O.K. Donc depuis ce temps-là, vous êtes un peu vagabonds, si je comprends bien.

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

3210

On est vagabonds depuis...

M. DAVID HANNA, commissaire :

3215

C'est bon.

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

3220

L'association existe officiellement à Montréal depuis 1948. On a fêté nos 70 ans l'année passée, et depuis ce temps-là, on cherche à récupérer un terrain et il n'y en a pas de place.

M. DAVID HANNA, commissaire :

3225

Deuxième question.

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

Oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

3230

Est-ce important pour vous, symboliquement, d'être proches de la Roche Noire?

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

3235 Non. Ce qui est important pour nous, c'est d'avoir un terrain. À la limite, le terrain pourrait être à Montréal-Nord, tu sais. Par contre, nos joueurs et le cœur des Irlandais de Montréal étaient dans le Sud-Ouest.

M. DAVID HANNA, commissaire :

3240 O.K. Donc pratico-pratique, ça serait, disons, important que vous soyez dans le secteur, question d'accessibilité des joueurs.

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

3245 D'accessibilité, oui, et aussi parce que notre programme jeunesse est concentré sur les écoles et sur les jeunes du Sud-Ouest. Donc demander à leurs parents aussi de voyager jusqu'à Montréal-Nord ou à Anjou, ce n'est pas vraiment réaliste.

M. DAVID HANNA, commissaire :

3250 C'est loin.

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

3255 Par contre, écoutez, on a joué partout. Cet été, on a joué à Vanier qui est à Ville Saint-Laurent, on a joué à Concordia qui est à Montréal-Ouest. On s'est déplacé dans Parc-Extension aussi, on a joué au parc Jarry de temps en temps. On se déplace vraiment beaucoup, on prend ce qui est disponible, ce que la Ville nous offre.

3260

M. DAVID HANNA, commissaire :

O.K. Troisième question très pratico-pratique. Votre terrain, si je comprends bien, gazon naturel, n'est-ce pas?

3265

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

Oui.

3270

M. DAVID HANNA, commissaire :

Deux buts?

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

3275

Oui.

M. DAVID HANNA, commissaire :

3280

Amovibles? pas amovibles?

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

3285

Ils ne sont pas obligés de l'être, mais s'ils l'étaient, ça serait plus facile de les partager avec d'autres sports.

M. DAVID HANNA, commissaire :

3290

O.K. Rien d'autre?

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

Écoutez, si vous nous offrez une toilette pour aller avec, on va la prendre.

3295 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

O.K. On va convenir des *Johnny-on-the-spot*, ça c'est bon, mais rien d'autre.

3300 **Mme VÉRONIQUE BUISSON :**

Non, non. Un petit banc sur le côté, puis peut-être, écoutez, si on pouvait avoir une estrade.

3305 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Oui, estrade, si possible.

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

3310 Mais, non, vraiment, on a juste besoin d'une place pour jouer.

M. DAVID HANNA, commissaire :

O.K. Et stationnement.

3315

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

Oui.

3320 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

D'habitude, combien de voitures ont tendance à se présenter lorsque vous vagabondez dans la ville, c'est combien de voitures on parle?

3325 **Mme VÉRONIQUE BUISSON :**

Beaucoup de nos joueurs voyagent en transport en commun.

3330 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Oui.

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

3335 Et, sur le projet en question, ce qu'on comprend d'où le parc des Irlandais serait, le centre des Irlandais serait, ça se fait à pied à partir du métro LaSalle. C'est une dizaine de minutes à pied. Les voitures, bien, on se stationnerait à proximité. Par exemple, si je prends un soir où il y a deux équipes qui s'affrontent, la moitié des joueurs vont venir en transport en commun, l'autre moitié vont venir en voiture. Ça fait qu'on va avoir peut-être une vingtaine de
3340 voitures pour le stationnement. Mais comme quand on joue au parc Jarry, il n'y a pas de stationnement à cet endroit-là, on se stationne sur les rues avoisinantes, on cherche du parking pendant vingt minutes, on se stationne, puis on marche une dizaine de minutes pour retourner au parc. Mais, évidemment, si on peut avoir un stationnement, on va le prendre.

3345 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Bien sûr. Juste avoir un genre de chiffre approximatif sur la quantité de voitures.

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

3350

C'est sûr que si on parlait... Disons qu'on parle dans le mieux-être, puis qu'on était capable d'avoir trois terrains, disons, ou qu'il y aurait trois terrains, puis un terrain de sport galet, un terrain de rugby et un terrain de multisport, et qu'en tournoi, bien, on a des gens de partout qui viennent, peut-être une trentaine d'équipes qui viennent de partout, c'est sûr que les besoins en termes de stationnement vont être plus grands, mais ce qu'on fait habituellement en tournoi, c'est qu'on a des autobus qui viennent chercher nos joueurs et qui les amènent au terrain. Donc on s'organise évidemment, le club, pour les autobus et tout ça.

3355

M. DAVID HANNA, commissaire :

3360

Parfait. Et, dernière question. Si terrain vous aviez, permanent on s'entend bien, est-ce qu'il serait question d'avoir des joutes avec des équipes irlandaises d'Irlande ou ça resterait uniquement dans le local? Bref, Québec-Ontario ou je ne sais pas. Est-ce qu'il y a des Irlandais qui viennent ici ou pas?

3365

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

On a déjà tenté d'avoir une équipe irlandaise qui venait jouer ici.

3370

M. DAVID HANNA, commissaire :

Oui.

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

3375

Lors de notre tournoi, c'était il y a deux ou trois ans, si je ne me trompe pas. Ils ont seulement été capables d'envoyer la moitié d'une équipe qui s'est jointe à une autre équipe, je pense que c'était d'Halifax, mais je me trompe peut-être avec l'Île-du-Prince-Édouard. Donc ça

3380 s'est déjà fait. Et, dans le passé, comme je disais, ça fait vingt ans que je joue, il y avait des équipes, dans les tournois de Toronto, il y avait une équipe d'Irlande qui venait régulièrement à Toronto aussi.

M. DAVID HANNA, commissaire :

3385

Donc Toronto bénéficie quand même d'une présence d'Irlande qui vient jouer là.

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

3390

Ah oui, mais Toronto, écoutez, ils ont le parc Centennial, ils ont un parc de *gaelic football* complet avec deux ou trois terrains d'aménagés, une facilité, des vestiaires, tout le gros kit.

M. DAVID HANNA, commissaire :

3395

Voilà. Mais le potentiel est là.

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

3400

Le potentiel est là.

M. DAVID HANNA, commissaire :

Merci beaucoup.

3405

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

D'ailleurs, si je peux me permettre, je vais prendre deux minutes de votre temps, cette année, c'était les jeux mondiaux en Irlande et le Canada a envoyé environ 60 représentants de partout au Canada pour jouer au *gaelic football*, au hurling, au camogie. J'ai eu la chance de

3410

représenter l'équipe canadienne de camogie là-bas. Et il y avait des gens de partout dans le monde. Il y avait une équipe de la Nouvelle-Zélande, d'Australie. L'Afrique du Sud a battu les Canadiens à plate couture. Il y en avait vraiment de partout, il y en avait de l'Amérique du Sud aussi, il y avait deux équipes des États-Unis, il y avait des équipes canadiennes.

3415

Je sais qu'ici, quand on n'a jamais entendu parler de ça, on a l'air d'un petit club orphelin. Par contre, je vous dis, c'est très gros. En Irlande, c'est comme la NFL, c'est immense et ça se joue partout et il y a de plus en plus d'engouement. D'ailleurs, en France, ils ont plusieurs équipes dans plusieurs villes et au Québec, on a à Montréal, Québec, Trois-Rivières commence à avoir quelque chose, et bon évidemment les autres provinces.

3420

M. DAVID HANNA, commissaire :

Parfait. Merci beaucoup.

3425

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

Merci à vous.

3430

LA PRÉSIDENTE :

Merci, Madame.

3435

Mme VÉRONIQUE BUISSON :

Merci.

3440

LA PRÉSIDENTE :

Avant de conclure, j'aimerais savoir si la Ville a une rectification à faire? Est-ce qu'il y a

quelqu'un de la Ville ici? Oui, oui, oui. Non? Alors, merci beaucoup.

3445 Donc la soirée tire à sa fin. C'est terminé. Après nos séances d'audition, mes collègues et moi, de même que les analystes, commencerons à analyser l'information reçue, les opinions qui nous auront été communiquées, que ce soit par le biais des questionnaires, de l'atelier de concertation, les opinions en ligne ou encore de vive voix ou à l'aide de mémoire.

3450 Le rapport de la commission, comme je vous l'ai indiqué en début de soirée, sera transmis par la présidente aux élus municipaux au début de la nouvelle année et il sera rendu public deux semaines plus tard.

3455 La commission a un rôle consultatif. Ce n'est pas l'Office qui prend les décisions concernant le projet sur lequel vous êtes consultés. Les décisions appartiennent aux élus municipaux.

3460 Je veux remercier toutes les personnes qui ont soutenu les travaux de la commission, madame la sténographe, le responsable du son, tout le personnel de l'Office. Je remercie aussi les représentants de la Ville.

3465 Au nom de la commission, je tiens aussi à exprimer ma reconnaissance auprès de tous ceux et celles qui sont venus présenter un mémoire, qui ont pris la peine d'en rédiger un, de même que toutes les personnes qui se sont déplacées pour assister à cette rencontre. Je veux saluer votre courtoisie de même que votre patience.

I thank you for coming this evening and also for your courtesy and your patience.

3470 Alors, la prochaine séance d'audition des opinions aura lieu demain après-midi à 13 h et il y en aura une seconde qui débutera à 19 h demain soir.

Alors, je vous souhaite une bonne fin de soirée. Thank you. Good evening! Merci.

* * * * *

3475 Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifiée sous mon serment d'office
que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes
sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

3480

LOUISE PHILIBERT, s.o.